



### MESSAGE PRÉSIDENTIEL DU 28 NOVEMBRE

# Œuvrer au rétablissement des équilibres économiques et financiers

Pendant un peu plus d'une heure et demie, le 28 novembre au Palais des congrès, le président Denis Sassou N'Guesso a fait un tour d'horizon de la situation nationale et internationale lors de son message sur l'état de la Nation, couplé à la célébration du 66<sup>e</sup> anniversaire de la Journée de la République.

Au plan intérieur, les défis liés à l'emploi des jeunes, les contre-performances dans les secteurs vitaux comme l'eau et l'électricité, la paie des pensions de retraite et des bourses, la poursuite des réformes structurelles pour desserrer l'état de la crise économique et financière « conjoncturelle » qui frappe le pays ont été les points-clés du message du chef de l'Etat ponctué d'annonces positives pour 2025. Le rétablissement des équilibres dans ces domaines est l'objectif à atteindre au moyen d'efforts conjugués, a-t-il souligné.

Au plan extérieur, le président de la République a réitéré l'engagement du Congo sur les questions environnementales en lien avec les changements climatiques. S'agissant des relations bilatérales et multilatérales, il a rappelé que « le Congo est un pays ouvert à la coopération avec tous ceux qui acceptent de nous accompagner dans notre marche vers le développement, sur la base du respect mutuel et de notre souveraineté ».

Pages 4,5,6 et 7



Le président Denis Sassou N'Guesso devant le Parlement réuni en congrès

### GAZ NATUREL

## Une production de 3 millions de tonnes attendue en 2025



Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a assisté le 23 novembre à Nantong, en

Chine, à la mise à l'eau du deuxième navire de liquéfaction du gaz, appelé « Nguya Flng » de la

compagnie Eni Congo. Le déploiement de cette usine flottante va faire passer la production actuelle du gaz naturel liquéfié de 600 000 à 3 millions de tonnes par an. « Cet événement marque le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire énergétique de la République du Congo. Ensemble, nous avançons avec détermination vers un avenir où sécurité, prospérité et responsabilité environnementale cohabitent harmonieusement », a déclaré le ministre des Hydrocarbures.

Page 9

### CAN DE HANDBALL

## Les Congolaises se relancent



Les Diables rouges seniors dames se sont relancées dans la course en battant hier, à Kinshasa, le Kenya sur un score de 37-20 lors de leur deuxième sortie à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qualificative à la Coupe du monde 2025. Les Congolaises avaient manqué leur entame de la compétition, le 27 no-

vembre, en s'inclinant 23-27 face à l'Egypte. Elles joueront leur prochaine rencontre le 30 novembre contre l'Algérie.

### SÉCURITÉ SOCIALE

## La CNSS veut améliorer ses finances

Avec des états financiers équilibrés à l'actif et au passif de 306,8 milliards FCFA en décembre 2023 contre 391,2 milliards FCFA en 2022, les administrateurs de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ont relevé, au cours de la session bilancielle, un résultat déficitaire de moins de 111,2 milliards l'année dernière. « Ces états financiers serviront de base pour l'élaboration du budget de la caisse pour l'année prochaine. L'élan pris par la direction générale depuis la production des états financiers de 2022 devra être maintenu en y apportant des améliorations nécessaires afin de garantir le respect des normes de la Conférence internationale de prévoyance sociale », a indiqué le président du conseil d'administration, Jean Jacques Samba.

Page 16

**Éditorial**  
**Recettes fiscales**

Page 2

## ÉDITORIAL

## Recettes fiscales

Le discours prononcé par le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, la semaine dernière devant les responsables des régies financières, est sans équivoque. Il s'en dégage un constat à la fois clair et alarmant concernant la mobilisation des recettes fiscales et douanières, moyens essentiels pour contribuer à résoudre les problèmes économiques et sociaux que connaît le pays.

Pour remédier à ces lacunes, le ministre a enjoint les cadres des régies financières à la responsabilité, l'éthique professionnelle, la loyauté et l'obligation de résultats. Témoignage de l'ambition du gouvernement de réformer profondément la fiscalité et l'autonomie financière du pays, la mise en garde fait ressortir en même temps le laxisme dont font montre certaines autorités lorsqu'il faut prendre les mesures qui s'imposent chaque fois qu'un responsable est cité dans une malversation ou un détournement de fonds.

A travers cette interpellation, l'objectif du gouvernement est de mettre en œuvre les réformes susceptibles d'aider le pays pour une mobilisation plus efficace des recettes fiscales. Le but étant d'atteindre un seuil moyen des recouvrements d'environ 20%. Une ambition pas impossible mais qui nécessite rigueur et discipline si l'on veut parvenir à cette fin.

Par ailleurs, au-delà des résultats attendus des régies financières, la réduction des taxes douanières et des impôts qui asphyxient les acteurs de l'économie devrait être accompagnée d'une simplification de la gestion fiscale tout en optimisant les rendements. C'est à cette condition seulement que les Impôts pourront réussir à mobiliser les 1002 milliards FCFA envisagés contre 220 milliards FCFA pour les Douanes au titre du budget 2025.

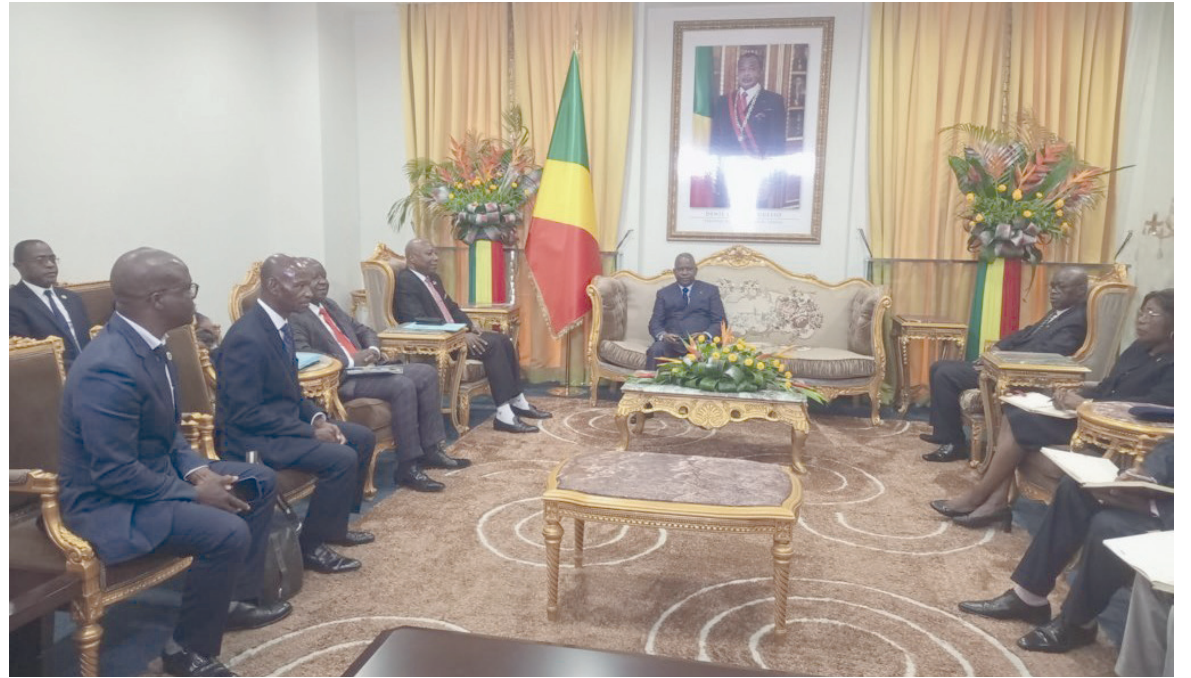
Des objectifs ambitieux qui invitent cependant à lutter contre les mauvaises pratiques mais nécessitent aussi de prendre en compte les grandes difficultés des opérateurs économiques.

Les Dépêches de Brazzaville

## LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

## Un sommet sur la paix prévu en 2025 à Séoul

Une délégation de la Fédération pour la paix universelle (FPU) de la zone Afrique, conduite par le Dr Paterné Zinzou, a échangé le 27 novembre avec le président du Sénat, Pierre Ngolo. Elle est allée lui remettre une invitation pour qu'il prenne part au sommet sur la paix qui sera organisé l'année prochaine à Séoul, en Corée.



Les deux délégations pendant la séance de travail/Adiac

« Ma délégation et moi sommes ravis de l'accueil que nous a réservé le président du Sénat. Il est très sensible aux questions de paix, de sécurité et de lutte contre la violence sous toutes ses formes. Aujourd'hui, le monde bouge et le besoin de paix se fait ressentir avec acuité. Les contributions apportées par le président du Sénat en faveur de la promotion de la paix nous ont beaucoup rassurés », a déclaré Paterné Zinzou à l'issue de l'audience. Notons que la FPU s'efforce de mettre fin aux conflits dans le monde. Grâce à son réseau de paix composé d'ambassadeurs et de bénévoles, elle cherche à réduire les divisions ethniques et religieuses dans la perspective de fournir une plateforme pour le développement d'approches non violentes au règlement des conflits.

Parmi les objectifs de la FPU figurent l'adoption par toutes les parties impliquées dans le conflit des mesures pacifiques pour résoudre les différends ; la protection et la promotion des libertés individuelles ainsi que la protection des droits de tous les individus à la dignité, au droit économique et à la sécurité sociale.

Elle vise également à contribuer à la construction de solides réseaux familiaux et institutionnels à travers lesquels peuvent s'ériger les fondations des communautés pacifiques dans les régions du monde agitées. La FPU propose également le soutien et l'assistance aux groupes et aux travaux visant à aider les organisations et pays à atteindre les objectifs de développement tels que définis par les Nations unies.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesbrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesbrazzaville.fr

## Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

## Les inspecteurs réclament un statut particulier

Ouvert le 25 novembre à Pointe-Noire, le 4e conclave des inspecteurs du travail s'est clôturé le 27 du même mois sous une note positive. A l'issue des travaux, les participants ont adopté une série de recommandations dont l'une réclamant au gouvernement l'adoption du statut particulier des inspecteurs du travail.

Les assises du 4e conclave ont permis aux quatre-vingts inspecteurs du travail, douze directeurs départementaux du travail, aux directeurs généraux et centraux présents de réfléchir sur l'avenir de leur profession.

Ils ont ainsi élaboré un plan stratégique de conformité en matière de sécurité et santé au travail, assorti d'un agenda de mise en œuvre au profit de chaque direction du travail. Les participants ont aussi mis en place un autre plan stratégique au bénéfice de l'institut du travail ainsi qu'un agenda de mise en œuvre au profit de chaque direction départementale du travail.

Au terme des travaux qui se sont déroulés dans un climat convivial, les professionnels du travail ont entériné cinq recommandations à l'endroit des pouvoirs publics. En premier, ils réclament du gouvernement l'adoption du statut particulier des inspecteurs du travail, tel que prévu par la convention 81 de l'Organisation internationale du travail.

Les participants sollicitent aussi la dotation des directions départementales du travail des



Les participants/DR

moyens roulants afin de leur permettre d'atteindre leurs cibles en matière de conformi-

té. De même, ils réclament la production et la publication des statistiques du travail de la di-

rection générale du travail à la fin de l'année 2025.

Pour plus d'efficacité, les ins-

pecteurs du travail sollicitent la conclusion des partenariats avec la direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi, l'Agence congolaise pour l'emploi, le Fonds national pour l'employabilité et l'apprentissage ainsi qu'avec le commandement des forces de police.

« Ce 4e conclave s'inscrit dans une démarche ambitieuse visant à optimiser les capacités stratégiques et opérationnelles des directions départementales, dans le but d'offrir un service public de qualité à l'ensemble des usagers du monde de travail. Car la planification stratégique pour la conformité constitue un puissant levier pour la performance des directions départementales du travail », relève le communiqué final des assises.

Ces assises ont été présidées par le secrétaire général du département de Pointe-Noire, Jean Pascal Koumba, en présence du directeur général du Travail, Joseph Akondzo Nguiambo, et des autorités municipales de la ville océane.

Firmin Oyé

**« Ce 4e conclave s'inscrit dans une démarche ambitieuse visant à optimiser les capacités stratégiques et opérationnelles des directions départementales, dans le but d'offrir un service public de qualité à l'ensemble des usagers du monde de travail. Car la planification stratégique pour la conformité constitue un puissant levier pour la performance des directions départementales du travail »**

## DÉPARTEMENT DU POOL

## Un forage pour soulager la population de Soumouna

L'Association Hope Congo, avec l'appui de ses partenaires, a construit et mis en service un forage d'eau permettant à la population de Soumouna, dans le département du Pool, de ne plus parcourir des kilomètres pour s'en approvisionner.

L'eau a été jusque-là une denrée rare à Soumouna. « Pour avoir de l'eau, nous étions obligés de parcourir 5km. Ce forage, don de l'Association Hope Congo, vient soulager nos peines », a indiqué le chef du village, Bernard Bikebi, en présence notamment du préfet du département du Pool, Georges Kilebe, qui a inauguré ce forage, et les partenaires ayant appuyé cette association dans sa construction.

Profond de 160m, ce forage fonctionne à l'énergie solaire avec quatre panneaux de 500 volts chacun, a expliqué Gildas Mayela, coordonnateur national de l'Association Hope Congo. Des lampadaires installés aux alentours permettent à la population de s'approvisionner la nuit. « Ce forage va soulager la population civile et militaires », a-t-il fait savoir, en précisant qu'il s'agit là d'une

réponse de l'association aux doléances exprimées par la population. Gildas Mayela a appelé à l'esprit de responsabilité pour sauvegarder cet ouvrage.

Il convient de rappeler que l'Association Hope Congo n'est pas à son premier coup d'essai en matière d'initiatives visant à répondre aux besoins de la population. Après le téléthon qui a permis de réhabiliter et de construire les écoles primaires de Soumouna et de Voula en dotant les élèves des kits scolaires, cette association a fait autant au centre de santé.

Son coordonnateur national a salué l'esprit de solidarité de l'ensemble des partenaires qui n'ont pas hésité à mettre la main à la patte dans le cadre de leur responsabilité sociétale. « Il y a plusieurs autres projets à réaliser dans d'autres villages », a-t-il assuré.

Rominique Makaya



La population jubilant après la mise en service du forage/DR

# Message du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, sur l'état de la Nation en 2024

**Monsieur le président du Congrès ;**

**Monsieur le président du Sénat ;**

**Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ;**

**Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;**

**Mesdames et messieurs les parlementaires ;**

**Mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques et consulaires ;**

**Mes chers compatriotes ;**

Conformément à la Constitution du 25 octobre 2015, le président de la République adresse, une fois par an, un message sur l'état de la Nation au Parlement réuni en Congrès.

En toile de fond du message sur l'état de la Nation, nous célébrons ce jour le 66e anniversaire de la République, magnifiée par ses valeurs au travers de sa devise, Unité-Travail-Progress.

En toute responsabilité, Je m'acquiesce aujourd'hui de ce devoir qui consacre la vitalité de notre jeune démocratie et honore l'exigence de redevabilité devant le peuple. La présente opportunité nous permet de mettre en relief les avancées réalisées et les contre-performances enregistrées par notre pays au cours de l'année 2024, déclinée « Année de la jeunesse ».

Loin d'être un simple slogan, l'année de la jeunesse participe de notre détermination à apporter des réponses adéquates aux attentes des jeunes. Parce qu'elle porte l'avenir de notre pays, la jeunesse nous interroge sur ses aspirations fondamentales, telles la santé, l'éducation, l'emploi. Elle nous interpelle aussi sur les questions de paix et de sécurité qui restent le préalable à l'unité. Au demeurant, des milliers de jeunes n'ont pas vécu les tragédies de notre passé récent.

Sans remuer le couteau dans les plaies de l'Histoire, l'on peut se permettre de rappeler que, durant la décennie 1990-2000, des violences politiques ont conduit à la disparition de nombreux compatriotes.

La désolation était partout présente. Sur la voie ferrée, par exemple, au moins quatre viaducs avaient été totalement détruits. Les administrations, quasiment réduites à néant, avaient perdu leur âme. Bref, tout était à refaire. Tout était à reconstruire. Il fallait non seulement rebâtir, mais aussi rééquiper notre pays en infrastructures de base et de développement, pour que le Congo reprenne progressivement vie. C'est ce que nous avons fait patiemment et réalisé au prix d'efforts persévérants. Dans ce registre, il incombe aux aînés de préparer les générations montantes et futures à intérioriser notre Histoire commune, afin d'assumer leur destin vis-à-vis de la Nation.

Voilà pourquoi, face aux enjeux du vivre ensemble, nous devons accompagner la jeunesse dans la connaissance de notre passé pour qu'elle s'imprègne de ces drames et adopte des comportements propices à la consolidation de la paix.

Aussi, l'année de la jeunesse vise-t-elle le développement des compétences et le renforcement des capacités d'innovation et de l'esprit d'entreprise des jeunes. L'année de la jeunesse est un faisceau de projets qui ne peuvent, bien entendu, s'échelonner sur la seule année 2024.

Il sied de considérer 2024 comme le point de départ de cette louable résolution sur la prise en mains accélérée des préoccupations de la jeunesse.

Une telle œuvre ne pouvait se mener sans l'implication des jeunes eux-mêmes, d'où le sens de la session inaugurale de l'assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse, tenue du 28 février au 2 mars 2024 à Kintélé. Nous portons un intérêt particulier aux pertinentes délibérations issues de la session inaugurale du Conseil consultatif de la jeunesse.

L'une des obligations de l'Etat est de préparer l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi, les uns au sein du secteur étatique au niveau national ou décentralisé avec la fonction publique et la fonction publique territoriale, les autres dans le secteur privé appelé, lui aussi, à appuyer ce processus.

**Qu'avons-nous fait, en 2024, dans ce sens ?**

**Monsieur le président du Congrès ;**

**Mes chers compatriotes ;**

En réponse à cette grande interrogation, le gouvernement a adopté le « Document d'actions prioritaires » qui, en lien avec l'année de la jeunesse, contribue à la mise en œuvre accélérée du Plan national de développement (PND) 2022-2026, à travers un programme pro-jeune dont les actions sont essentiellement tournées vers la satisfaction des besoins et des préoccupations de la jeunesse ; la mise en œuvre d'un programme d'investissement public et prioritaire devant soutenir les six piliers du PND 2022 – 2026.

En cela, j'ai instruit le gouvernement à prendre les dispositions adéquates pour rendre plus opérationnel et performant le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement, Figa en sigle, conformément à sa mission initiale.

Les ressources mises à la disposition du Figa devraient permettre une implication plus accrue des jeunes dans l'entrepreneuriat. De ce fait, en vue de leur impulsion dans l'entrepreneuriat, 7 097 jeunes ont été formés à l'élaboration des plans d'affaires et d'appui à la formalisation et 2 973 projets ont bénéficié de la garantie du Figa au 30 octobre 2024.

Dans cet ordre, j'encourage l'initiative prise par le conseil d'administration du Figa de participer à la réinsertion de 20 000 jeunes dans le département du Pool, à raison de 10 000 ex-miliciens et 10 000 jeunes riverains, porteurs de projets crédibles et éligibles, capables de stimuler leur adhésion à l'essor des micros et petites entreprises.

Je salue également les efforts du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage, Fonea en sigle. Le Fonea s'attèle à développer les capacités des jeunes par l'acquisition de connaissances et de compétences, en lien avec les niches offertes par l'entrepreneuriat, afin de conforter l'adéquation des compétences à la situation du marché de l'emploi.

A ce sujet, le Fonea a permis, cette année, de former et d'insérer 687 jeunes dans les filières de la maçonnerie, de la plomberie, du bois et de la restauration à Enyellé, Bétou, Dongou et Impfondo, dans le département de la Likouala.

Avec le soutien du Fonea et à l'initiative de la Dynamique « Owando pluriel », 323 autres jeunes ont été formés dans les filières de la climatisation, de l'électricité bâtiment et de la mécanique automobile, dans le district d'Owando. En outre, 405 jeunes ont été formés aux métiers de la maintenance industrielle, du numérique, de l'hôtellerie et de la restauration, avec un taux d'insertion de plus de 70% dans le marché de l'emploi, dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, de la Lékoumou, des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

Ces jeunes, pour les uns, suivent actuellement des stages dans les entreprises tandis que les autres s'organisent en groupements pré-coopératifs. Par ailleurs, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement, le gouvernement met en œuvre le programme Stage-Emploi, qui vise à offrir, à 10 000 jeunes, une première expérience professionnelle par des stages en entreprises et dans le secteur public.

Enfin, j'annonce le démarrage du projet « Mosala » qui a pour objectif de renforcer l'adéquation Formation-Emploi.

Cette initiative bénéficie de l'appui de l'Agence française de développement et de l'Union européenne pour la for-

mation et l'insertion de 5 000 jeunes dans le monde du travail. Dès lors, grâce aux compétences acquises, les jeunes peuvent s'assumer dans différents secteurs productifs, y compris celui de l'agriculture au sens large.

La vocation agricole du Congo est avérée depuis des décennies, eu égard à la disponibilité de vastes étendues de sols fertiles, d'une main-d'œuvre jeune, d'un dense réseau hydrographique et d'un niveau adéquat d'ensoleillement et de pluviométrie.

En outre, grâce à ses importantes réserves de gaz, de phosphate et de potasse, le Congo envisage de produire des engrais en vue de l'amélioration de ses rendements agricoles et l'exportation.

C'est en tenant compte de tous ces atouts susceptibles d'intensifier l'agriculture au sens large que j'avais pris les engagements y afférents et contenus dans mon projet de société.

Je porte une bienveillante attention au projet des zones agricoles protégées, en dépit de certains résultats, peut-être encore insuffisants, mais qui suscitent déjà un réel espoir en ce qui concerne la revitalisation de l'arrière-pays et l'approvisionnement de nos villes en denrées alimentaires.

Cette expérience offre aux jeunes la possibilité, par exemple, de s'engager dans la transformation de produits agricoles. Ces niches d'emplois et de gains ne demandent qu'à être valorisées. Je demande au gouvernement de persévérer dans cette voie tout en corrigeant, à l'avancement, les dysfonctionnements qui peuvent être observés.

Je prescris aussi au gouvernement de faciliter l'installation des opérateurs privés, désireux de mettre en œuvre des exploitations agricoles de grande taille, en créant les conditions favorables à l'expansion de leurs activités au Congo, pour couvrir nos besoins alimentaires et soutenir l'exportation.

J'encourage les promoteurs ayant d'ores et déjà exprimé leur intérêt pour l'agro-industrie dans notre pays, à engager la réalisation de leurs projets, y compris à travers des partenariats public – privé.

La thématique agricole est évidemment indissociable de la question foncière, objet récemment de polémiques politiques avec la prétendue cession-vente des portions de notre territoire à des étrangers. La législation foncière de notre pays permet à tout citoyen ou à tout investisseur de réaliser ses activités agro-pastorales ou agro-industrielles en toute quiétude. Les réserves foncières de l'Etat, distinctes des terres coutumières, contribuent à la diversification de notre économie et sont à la portée de tout investisseur congolais ou étranger, régulièrement établi au Congo. Ainsi, le nouveau titre foncier, preuve de la pleine propriété et base juridique de sa sécurisation, consolide l'assiette fiscale foncière et rend propice le recouvrement de l'impôt sous-jacent.

Créés cette année, les guichets uniques fonciers départementaux renforcent la bonne gouvernance dans ce secteur, rapprochent l'administration fiscale foncière des populations et améliorent le suivi des domaines fonciers de l'Etat.

L'occupation anarchique desdites emprises appelle l'application ferme des mesures prévues à cet effet, afin de sauvegarder leur disponibilité pour des initiatives d'intérêt public. Le disant, je pense aux zones économiques spéciales que nous nous attelons à développer et qui ne doivent pas pâtir des abus de propriétaires terriens indisciplinés. Avec une forte influence sur la création d'emplois pour les jeunes, les zones économiques spéciales sont destinées aux activités tournées, avant tout, vers l'exportation.

Ces espaces ouvrent de potentialités d'affaires dans des domaines de pointe ainsi que dans des activités à haute intensité de main-d'œuvre, comme l'agro-industrie, la

# Message du président de la République, Denis Sassou N'Guesso...

pêche et l'agro-pastoral.

Des avancées mitigées sont tout de même observées dans le développement des dites plateformes dans notre pays. Néanmoins, nous condamnons les blocages générés par la léthargie au niveau des administrations de certains ministères.

Avec les mêmes partenaires, l'expérience des zones économiques spéciales prospère ailleurs. Pourquoi ne devrait-elle pas produire les effets escomptés au Congo si toutes les conditions sont réunies ? J'enjoins le gouvernement à faire preuve d'ingéniosité pour que, sans délais, cette directive se traduise dans les faits. Je veux des résultats probants pour que les jeunes disposent, enfin, de ce bassin prometteur de milliers d'emplois.

**Monsieur le président du Congrès ;**

**Mes chers compatriotes ;**

Face au rôle moteur du secteur privé dans la mise en œuvre de nos ambitions sur l'emploi des jeunes, il sied d'accélérer la réforme de notre système judiciaire afin d'assainir le climat des affaires. J'insiste sur la nécessité, pour notre pays, d'améliorer le climat des affaires. Les pesanteurs dans la création des entreprises, les contrôles intempestifs et désordonnés ne favorisent pas l'essor du secteur privé. Aussi, je demande au gouvernement d'accélérer la réforme des codes usuels engagée depuis plus d'une décennie.

Il s'agit du code civil ; du code de procédure civile ; du code pénal ; du code de procédure pénale ; du code de l'organisation judiciaire. Seule une justice impartiale et un contrôle d'Etat performant pourront nous garantir un service public de qualité et nous aider efficacement à lutter contre la corruption et autres antivaleurs. C'est en cela qu'il nous faut encourager toutes les opérations de vérification prévues ou menées dans les structures de l'Etat.

A titre d'illustration, le recensement biométrique des étudiants inscrits dans les universités publiques à Brazzaville a permis de constater que l'Etat ne devrait décaisser que 3 milliards de francs CFA par an au lieu de 9 milliards exigés pour le paiement des bourses. Est-ce à croire que 6 milliards de francs CFA se dissipent chaque année sans jamais laisser de traces ?

En outre, les enquêtes diligentées dans certains établissements à budget de transfert ont révélé des écarts considérables entre les ressources financières sollicitées et les coûts réels des charges à couvrir, causant de la sorte un grave préjudice à l'Etat.

Enfin, les contrôles organisés dans la fonction publique permettent souvent de débusquer de nombreux faussaires et autres agents fictifs.

L'assainissement régulier des fichiers des personnels civils de l'Etat devrait, entre autres, contribuer à l'intégration des jeunes dans les administrations et les services publics.

L'on peut se féliciter, à juste titre, des efforts continus du gouvernement en matière d'emploi des jeunes. Ainsi, de 2021 à ce jour, 25 000 jeunes Congolais ont été intégrés dans la fonction publique.

Cet effort remarquable se poursuit avec le recrutement de 10 000 nouveaux agents civils de l'Etat, au titre de la campagne de recrutement 2024. Dans ce même élan, le processus de digitalisation de la fonction publique en cours connaîtra son apogée avec la mise en œuvre, courant 2025, de la gestion automatique de la carrière des agents civils de l'Etat, à travers le système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat, prélude au lancement de la retraite automatique des agents civils de l'Etat, pour compter de janvier 2026.

Dans le domaine du travail, deux réformes majeures ont été initiées, réformes qui visent respectivement le relèvement de l'âge d'admission à la retraite pour les travailleurs relevant du code du travail, dans le but de les aligner sur ceux du secteur public ; le relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti ou Smig qui



passera de 50. 400 francs CFA à 70 400 francs CFA.

Ces deux réformes sont l'expression de l'équité et de la justice sociale. En effet, il était temps que des correctifs soient apportés à ces inégalités sociales. La justice sociale, notre crédo, doit continuer à guider nos actions !

En ce qui concerne la sécurité sociale, il y a un an, j'affirmais, devant votre auguste Congrès, notre détermination à doter le pays des leviers nécessaires au bien-être de son peuple. J'avais instruit le gouvernement d'accélérer la mise en place de la Caisse d'assurance maladie universelle, pour répondre efficacement aux attentes légitimes des populations en matière d'offre de soins de qualité.

Aujourd'hui, avec l'installation de ses organes de gouvernance, la couverture santé à travers la Caisse d'assurance maladie universelle est à notre portée. 2025 est à jamais l'année ultime de lancement de l'assurance maladie universelle en République du Congo.

Dans cette perspective, j'enjoins le gouvernement de tout mettre en œuvre pour accompagner l'implémentation de la Caisse d'assurance maladie universelle.

Cette action témoigne de notre idéal pour une solidarité nationale plus active et plus inclusive, pour une équité plus renforcée et une justice sociale plus agissante, aux fins de protéger toutes les couches sociales de notre pays contre les risques et les aléas inhérents à la vie. Je demande au gouvernement d'œuvrer au renforcement des capacités d'accueil et de prise en charge des patients, par l'achèvement des travaux de construction des hôpitaux généraux et leur dotation en plateaux techniques performants.

Les hôpitaux généraux de Sibiti et de Ouessou, dans les départements de la Lékoumou et de la Sangha, ont atteint la phase de finalisation des travaux.

En 2025, seront lancés les travaux d'achèvement des hôpitaux généraux d'Impfondo et de Kinkala, dans les départements de la Likouala et du Pool.

En matière de solidarité et d'action humanitaire, je voudrais saluer la réactivité de nos services d'assistance d'urgence et de prise en charge des populations affectées par des calamités naturelles. L'efficacité de leurs interventions dans les zones sinistrées dénote d'une grande expérience qu'il nous faut capitaliser.

**Monsieur le président du Congrès ;**

**Mes chers compatriotes ;**

Outil de socialisation de premier plan, l'école reste l'un des principaux creusets de l'avenir de notre société.

Les états généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche, qui ont rendu leurs conclusions en janvier 2024, ont abouti à l'identification d'un ensemble de réformes prioritaires auxquelles le gouvernement doit s'atteler.

La tenue de ces assises a permis au pays de bénéficier d'importants financements de la part du Partenariat mondial de l'éducation, dédiés à l'amélioration de la qua-

lité des apprentissages et des enseignements.

Pour améliorer l'offre de l'Enseignement supérieur, nous avons procédé à la pose de la première pierre de l'université de Loango, dans le département du Kouilou. Les travaux de construction se réalisent conformément à l'agenda et au cahier de charges convenus.

Pour sa part, le département de l'Enseignement technique et professionnel, tout en se préoccupant d'accroître la capacité d'accueil des établissements et des centres de formation sous tutelle, s'active à résorber le déficit en personnel.

S'agissant du numérique, l'extension régulière des réseaux de connectivité réduit le déficit constaté naguère dans le pays.

En 2024, les investissements réalisés pourront permettre la connexion de 44 localités au réseau de communication mobile ainsi que la connectivité internet à très haut débit des administrations publiques.

Les travaux de la troisième phase du projet « Couverture nationale en télécommunications en fibre optique, couplée au lancement du réseau mobile de la 4e génération (4G) par la société Congo Télécom » viennent de démarrer. Dans le même sens, nous avons procédé, le 21 novembre 2024, à l'inauguration de la 5G avec MTN-Congo, contribuant ainsi à réduire la fracture numérique dans le pays et à favoriser la digitalisation des opérateurs économiques.

La construction du Centre national de données se poursuit aussi de manière encourageante avec le concours de la Banque africaine de développement.

Enfin, pour être plus complet sur ce secteur, j'instruis le gouvernement d'accélérer les travaux de la plateforme de gouvernance électronique, en vue de la disponibilité des services citoyens en ligne et l'interconnexion des ministères.

Il s'agit d'améliorer les procédures administratives au sein des services publics, en même temps qu'il faut intensifier la formation en compétences numériques.

Tous ces projets, porteurs de nouveaux métiers dans le domaine du numérique, ouvrent des opportunités d'emploi et d'auto-emploi pour les jeunes.

**Monsieur le président du Congrès ;**

**Mes chers compatriotes ;**

Aucun pays ne peut aller au développement sans équipements de base. Malgré le contexte économique préoccupant, nous restons fidèles à ce postulat, s'agissant des infrastructures routières et portuaires, des moyens de transport, du numérique et de la desserte en électricité et en eau potable.

Nos efforts ont porté sur les projets ci-après, en vue d'améliorer la mobilité et les échanges de biens et de personnes sur le territoire national, en lien avec la dynamique régionale enclenchée par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

En termes d'infrastructures routières, l'on peut évoquer

# Message du président de la République, Denis Sassou N'Guesso...

: l'aménagement et le bitumage des routes Ouesso-Pokola intégrant le corridor 13 et Dolisie-Kibangou vers Ndené Doussala à la frontière du Gabon, avec l'appui financier de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale ; l'aménagement et le bitumage de la route Boundji-Ewo ; les travaux d'ouverture et d'aménagement de la boucle du Kouilou et la réhabilitation du pont de Sounda.

Il s'agit également : de la mise en œuvre d'un programme d'entretien routier sur toute l'étendue du territoire national, notamment sur la route nationale n° 7 Loudima-Sibiti dans les départements de la Bouenza et de la Lékoumou ; de la réhabilitation de la route Ombele-Okonda-Olingossayo-Moundzeli et la bretelle Olingossayo-Pamba-Boua dans le département de la Cuvette ; de la réalisation du cantonnement villageois sur la route nationale n° 2 sur les tronçons Léfini-Etsouali, Gambo-ma-Inkouélé dans le département des Plateaux.

Ce programme va se poursuivre avec la construction imminente d'ouvrages sur la Noundi, la Libenga, la Motaba et le Niari. Au plan des transports, la capacité de traction de la société de « Chemin de fer Congo-Océan » s'est renforcée avec l'acquisition de quatre locomotives et la relance des activités sur la ligne Mbinda- Dolisie, dans le département du Niari.

A ce sujet, Je demande au gouvernement d'actualiser les études faites sur l'écartement des rails et la réhabilitation de la ligne dans les tunnels, en vue de sa modernisation et de son arrimage aux standards internationaux.

Quant au port de Pointe-Noire, les travaux de construction du quai multifonctions rendent possible, à présent, l'accostage de navires porte-conteneurs de grand format.

Soulignons la reprise du trafic fluvial Brazzaville-Oyo, grâce à la mise en concession des activités d'exploitation et de maintenance des installations portuaires de cette localité.

Afin de soutenir les activités de transport grâce à une mise à disposition régulière des carburants, j'enjoins le gouvernement de trouver, dans les meilleurs délais, les voies et moyens pour accélérer l'implantation de la nouvelle raffinerie, avec le concours de la société chinoise « Atlantic Pétrochimie ».

Les demandes d'indemnisation émises par les propriétaires terriens, à la suite des expropriations annoncées, ne doivent pas constituer des points bloquants de cet important projet. J'invite chaque requérant à faire preuve de patriotisme, afin que démarrent les travaux de construction de cette nouvelle raffinerie.

Dans cet ordre, le souci d'impulser une dynamique plus soutenue à l'industrie minière amène à interpeler les acteurs engagés dans ce secteur largement animé par des opérateurs étrangers.

Il est temps, pour notre secteur minier, d'émarger en bonne place parmi les principaux pourvoyeurs de la bourse de l'Etat et de contribuer aux recettes budgétaires.

**Monsieur le président du Congrès ;**

**Mes chers compatriotes ;**

S'agissant de la fourniture d'électricité, notamment à Brazzaville et Pointe-Noire, vos cris de cœur me sont parvenus et je n'en suis pas resté insensible.

Tout autant que vous, ma voix s'élève contre les récents actes d'incivisme perpétrés sur les installations de transport d'électricité, entre les localités de N'Tsielampo et de Mindouli. Ces actes criminels ont plongé Brazzaville dans le noir, 25 jours durant, occasionnant des manques à gagner de plus de 3 milliards 500 millions de francs CFA, en termes d'électricité non distribuée à Brazzaville suite au sabotage du réseau de transport.

Il nous faut aussi inclure les pertes financières enregistrées par plusieurs opérateurs économiques, sans oublier les préjudices subis par des milliers de ménages. En

matière de production électrique, les investissements réalisés permettent de couvrir nos besoins actuels, le goulot d'étranglement étant la vétusté des réseaux de transport et de distribution.

La solution définitive réside dans la mise à niveau des réseaux de transport et de distribution pour tenir compte de la forte demande de nos principales villes. Nous soulignons aussi que le tarissement conjoncturel de nos ressources financières n'a pas freiné l'élan de poursuivre l'électrification rurale. Au cours de cette année, quelques localités ont été connectées au boulevard énergétique.

Il s'agit, entre autres, de Madingo-Kayes, Bas-Kouilou, Hinda, Mengo, Makola, Mbondi, Yanga dans le département du Kouilou ; de N'koua dans le département des Plateaux ; de Bokombo, Lipounou, Emboungou, Elondji, Ongondza, Tombo, Isseret, Obongui, Okia dans le département de la Cuvette.

Les villes d'Ewo et de Mossaka ainsi que la zone industrielle de Maloukou se verront raccordées au réseau de transport, dans les tout prochains mois.

Ces localités seront alimentées à la faveur de la reprise des travaux de construction des lignes haute tension 110 kilovolts Boundji – Ewo et Oyo – Mossaka ainsi que celle de la ligne très haute tension 220 kilovolts à double terme en dérivation sur la ligne 220 kilovolts Ngo – Djiri.

Le gouvernement doit s'employer à soutenir le rythme d'exécution desdits chantiers. Pour ce qui est de la desserte en eau potable dans nos grandes villes, le constat est presque le même que celui dans le secteur de l'électricité. Je comprends votre insatisfaction à ce sujet, l'eau étant la vie.

Dans l'entretemps et sur mes instructions, le gouvernement a, pour ce qui est de Brazzaville, démarré le projet « Station eau pratique » dont un prototype vient d'être installé sur le site du château d'eau du boulevard Alfred-Raoul, en vue de résorber la lancinante question de la desserte en eau potable du quartier Plateau des 15 ans.

Ce système autonome, qui vise à apporter une réponse à la fourniture en eau potable dans une zone bien circonscrite, possédant un réseau de distribution, s'étendra dans d'autres arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Le gouvernement s'active également à finaliser la réalisation et/ou l'actualisation des études pour le renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des casernes de la ville de Brazzaville, dans les districts d'Ollombo, Boundji, Gamboma, Mouyondzi, Bouansa, Lou-tété et Yaya.

Cependant, je dois tout aussi rappeler que le projet « Eau pour tous » avait déjà réalisé 2 865 forages sur les 4 853 convenus. Malheureusement, moins de cinq ans après son lancement, plus de 2 300 forages, soit près de 80% de forages construits, ont été vandalisés par des compatriotes indélébiles.

Les vols de panneaux solaires, de cuves d'eau, d'électropompes, la destruction des structures métalliques ont eu raison de ce projet fort bien accueilli par nos concitoyens. 2 300 forages détruits correspondent à un coût de 91 milliards de francs CFA qui ont été dissipés.

Où étaient et où sont les dirigeants de l'administration déconcentrée et décentralisée, en l'occurrence les préfets, les présidents des conseils, les sous-préfets, les maires, les élus locaux, les chefs de village ? Où étaient-ils donc lorsque s'accomplissaient tous ces forfaits criminels ? Tout cela ne s'est pas passé en un jour.

Enfin, disons que, dans le cadre de la coopération avec l'Italie, le « Plan Mattei pour l'Afrique », projet de renforcement et d'amélioration de l'alimentation en eau potable des villes de Brazzaville et Pointe-Noire, étendu à d'autres localités, permettra à 3 millions de nos compatriotes d'avoir accès à ce service vital.

Dans le même ordre, l'adoption du code de l'urbanisme, qui par ailleurs doit être vulgarisé, notamment dans les grandes villes de Brazzaville et Pointe-Noire, devrait permettre de matérialiser le projet de lutte contre l'auto-construction informelle et la réduction des zones vulnérables en milieu urbain.

Les changements climatiques exposent nos agglomérations à des catastrophes naturelles. C'est pourquoi, les projets de résilience urbaine de Brazzaville et Pointe-Noire doivent aller à leur terme. J'encourage nos populations à observer et à tenir compte des normes en vigueur en matière de construction, afin de disposer d'un habitat viable.

**Monsieur le président du Congrès ;**

**Mes chers compatriotes ;**

Pour être suffisamment exhaustif, permettez-moi d'évoquer les réformes engagées par notre pays sur le plan économique et financier.

Bien qu'à un niveau encore élevé, la dette extérieure du Congo amorce une tendance à la baisse. Le plan national d'optimisation de la trésorerie, en cours d'exécution par le gouvernement, annonce des perspectives de redressement et renforce notre résilience. Les tensions inflationnistes amorcent une décélération de 5,3% en 2023 à 4% à l'heure actuelle.

La reprise économique se poursuit grâce à une croissance hors pétrole soutenue ainsi qu'à la mise en œuvre des réformes. Le gouvernement, qui s'attèle à conduire les ajustements nécessaires pour rétablir le dynamisme de notre économie, table sur une croissance de 3,3% en 2024 et 3,8% en 2025.

L'issue fructueuse, en janvier et juillet 2024, des quatrième et cinquième revues du Programme soutenu par la Facilité élargie de crédit avec le Fonds monétaire international (FMI), concourt au rétablissement progressif de la confiance et de notre crédibilité auprès des institutions financières internationales.

J'appelle le gouvernement à se mobiliser efficacement et à ne ménager aucun effort pour que l'ultime étape de la sixième revue soit franchie avec succès.

Les réformes audacieuses des finances publiques déjà amorcées dans l'exécution du Programme économique et financier, au titre de la facilité élargie de crédit du FMI et que nous menons avec détermination, ont pour objectif global de relancer l'économie nationale.

Elles obéissent à notre volonté de lever davantage de ressources pour répondre aux défis du développement.

Ces réformes visent essentiellement : la rationalisation de l'Etat à travers une politique budgétaire optimisée et hissée au niveau des meilleurs standards en la matière permettant notamment de dégager des espaces budgétaires essentiels à des investissements ciblés ; l'amélioration de la gouvernance publique qui consacre et renforce les principes de transparence, de responsabilité, de redevabilité, de suivi-évaluation ; la maximisation des recettes intérieures afin qu'elles contribuent, de manière plus significative, au financement du budget de l'Etat ; l'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat dans la perspective d'un système intégré qui permet une gestion totalement digitalisée de la chaîne de la dépense.

Sur la mobilisation des ressources, j'instruis le gouvernement de mener à terme les chantiers d'informatisation, de digitalisation des régies financières pour optimiser toutes les procédures de collecte des recettes publiques.

A compter du 1er janvier 2025, les paiements, au profit de l'Etat et de ses entités publiques, devront se faire par des moyens sécurisés, garantissant leur traçabilité et leur centralisation au niveau du Trésor public.

Comme l'on peut s'en rendre compte, les présentes mesures sont destinées à favoriser le rétablissement de nos équilibres économiques et financiers.

Face à une telle perspective, c'est ici le lieu d'appeler

# Message du président de la République, Denis Sassou N'Guesso...

l'attention de certains de nos compatriotes qui, du fait des difficultés conjoncturelles rencontrées, se sont engagés dans des grèves anarchiques mettant en péril leurs entreprises ou leurs administrations.

J'invite les uns et les autres à préserver l'outil de travail, comme le recommande le Bureau international du travail aux termes des dispositions pertinentes y afférentes.

La même exhortation est faite aux agents de l'Etat, particulièrement ceux évoluant dans les établissements à budget de transfert et qui, face aux mêmes difficultés temporaires que connaît le pays, trahissent leur éthique et le sens du devoir en initiant ou en favorisant des grèves à répétition.

Seul le dialogue constructif et fécond peut permettre de trouver les compromis utiles et sauvegarder l'outil de travail. J'appelle au dialogue toutes les parties impliquées dans les conflits professionnels.

Rappelons, pour l'Histoire, que les grèves intempestives menées en 1990 avaient conduit au déclin de pans entiers de l'économie nationale et entraîné la disparition de plusieurs entreprises.

Cette situation avait mis au chômage de nombreux travailleurs qui se sont retrouvés, par la suite, dans une grande précarité. Comme l'enseigne un dicton de chez nous, « il est toujours préférable de gagner un peu tout le temps que tout en peu de temps ».

Je voudrais à présent m'adresser aux compatriotes qui ont servi l'Etat toute leur vie durant et aujourd'hui à la retraite, aux étudiants, notamment ceux en formation à l'étranger, ainsi qu'aux autres catégories de personnel.

Les contraintes résultant de l'absence de marges budgétaires n'ont pas permis au gouvernement de faire régulièrement face à ses engagements vous concernant.

Rassurez-vous que les traitements impayés, qui demeurent des créances sur l'Etat, seront progressivement soldés en fonction de nos disponibilités financières. Les mesures qui sont prises par le gouvernement concourent au redressement de nos finances afin, entre autres, de résorber progressivement les arriérés de paiements accumulés.

**Monsieur le président du Congrès ;**

**Mes chers compatriotes ;**

Loin de tout avant-gardisme, le Congo s'est toujours placé dans les positions avancées sur les questions mondiales majeures, dominées aujourd'hui par la lutte contre les changements climatiques.

Conscient de ce que le salut de l'humanité résidait dans la préservation et la densification de la forêt, nous avons institué, depuis 40 ans, la Journée nationale de l'arbre, par loi n° 062/84 du 11 novembre 1984. Au terme de cette loi, chaque année à cette date, tout Congolais a l'obligation de planter au moins un arbre d'essence fruitière ou forestière. C'est ainsi que nous avons organisé ici à Brazzaville, en octobre 2023, le Sommet des trois plus grands bassins forestiers du monde et, en juillet 2024, la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement. Nous avons mis, à la disposition de la Commission Climat pour le Bassin du Congo, un siège doté d'une chaîne de radio et de télévision qui n'attend qu'à être mise en service. Ces avancées confirment notre ferme volonté de jouer pleinement notre partition dans la préservation de l'environnement.

Nous venons de Bakou, en Azerbaïdjan, où nous avons plaidé en faveur de la reconnaissance, par la communauté internationale, et l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la Résolution sur « la Décennie mondiale sur l'afforestation et le reboisement ».

Au cours de cette 29e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, nous avons tenu une réunion du « Club des 15 » sur le thème « Mesurer la richesse verte des nations : capital naturel et productivité économique en Afrique ».

Emanation de l'Union africaine, le « Club des 15 » est en

charge de diriger, en synergie avec la Banque africaine de développement, la recherche et le plaidoyer sur la valorisation du capital naturel de l'Afrique et de son potentiel dans l'appréciation des richesses de nos pays, pour qu'elles soient évaluées dans le PIB des Etats.

Les écosystèmes, qui font la fierté de notre pays avec des aires bien protégées en milieu forestier et marin, attirent de plus en plus de touristes. Les travaux de reconstitution de la Baie de Loango avec la construction du musée de la mémoire et de l'esclavage, la construction du pont sur la Noubi et l'ouverture des voies conduisant aux parcs de Concouaty et d'Odzala-Kokoua, doivent être accélérés.

**Monsieur le président du Congrès ;**

**Mes chers compatriotes ;**

Le Congo est un pays ouvert à la coopération avec tous ceux qui acceptent de nous accompagner dans notre marche vers le développement, sur la base du respect mutuel et de notre souveraineté.

Nos préoccupations sont connues. Cela nous permet de recourir aux partenariats public-privé qui donnent la possibilité, aux organismes étatiques, de lancer des projets conséquents sans avoir nécessairement d'importantes capacités d'emprunt, grâce à des financements privés. Les partenariats public – privé permettent de profiter des innovations, de l'efficacité et du savoir-faire des opérateurs.

Les enjeux liés à la décarbonisation de l'économie et à la transition énergétique impliquent une capacité d'investissement que les organismes étatiques pourront trouver dans les partenariats public-privé.

Dans ce cadre, le gouvernement est instruit et doit identifier les projets à relancer en mode partenariat public-privé et en faire la promotion auprès des pays en mesure d'en assurer, avec nous, leur réalisation. C'est en cela que je salue la signature récente, avec la société Promothée de la Fédération de Russie, de l'accord relatif à la construction de l'oléoduc Pointe-Noire – Loutété – Maloukou-Tréchet.

Les visites de travail effectuées en Azerbaïdjan en avril 2024, en Russie en juin 2024 et au Kazakhstan en août 2024 ont abouti à la signature de plusieurs accords de coopération dans divers domaines. Lors de notre visite d'Etat effectuée en septembre 2024 en Chine, nos relations de coopération se sont renforcées avec la signature de 15 accords, illustrant ainsi l'excellence du partenariat stratégique global entre les deux pays.

Depuis la 9e session du Forum sur la coopération sino-africaine, en septembre 2024, notre pays assure la co-présidence de cet important instrument de partenariat entre l'Afrique et la Chine. Avec optimisme et détermination, nous nous mobilisons pour que notre mandat à la tête de cet organisme, au cours des trois prochaines années, soit couronné de succès. Cette marque de confiance honore notre pays et nous nous engageons à accomplir cette mission en toute responsabilité.

Sur le plan diplomatique, notre action a été caractérisée par une intense activité, régie par les principes fondamentaux de notre politique étrangère, à savoir : la recherche de la paix, de la sécurité et de la stabilité ; la solidarité, le bon voisinage et la coopération mutuellement avantageuse ; l'intégration sous régionale et régionale ; l'attachement aux idéaux de l'Union africaine et des Nations unies.

La République du Congo, qui dirige le Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, demeure engagée dans la recherche d'une solution définitive à cette crise dont le lourd tribut est assumé par le peuple libyen. Nos efforts en faveur de cette cause de la paix ont porté, une fois de plus, sur la nécessité de relancer le dialogue entre les principaux acteurs libyens.

Dans cette dynamique, une délégation de l'Union africaine, conduite par le président en exercice, a séjourné

du 10 au 12 octobre 2024 à Tripoli, pour présenter la nouvelle proposition de sortie de crise aux principaux acteurs libyens. Aussi voudrais-je réaffirmer notre engagement à poursuivre nos efforts de facilitation en Libye dans le cadre du mandat de l'Union africaine.

La situation de crise à l'Est de la République démocratique du Congo continue de nous préoccuper. A ce titre, nous soutenons les efforts du président de la République d'Angola et médiateur de l'Union africaine à travers le Processus de Luanda. Notre pays salue les différentes rencontres entre les autorités de la République démocratique du Congo et de la République du Rwanda.

Pour renforcer nos relations de bon voisinage, nous portons une attention particulière à la gestion concertée de la question des frontières avec les pays limitrophes.

Celle-ci s'est traduite par la tenue des commissions techniques mixtes en la matière avec respectivement la République gabonaise en mai 2024, la République du Cameroun du 19 août au 2 septembre 2024 à Souanké et la République démocratique du Congo, du 29 septembre au 1er octobre 2024 à Kinshasa.

L'intégration régionale et sous régionale constitue un volet important de notre action diplomatique, ce qui justifie notre participation à la 37e Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue en février 2024 à Addis-Abeba, à l'issue de laquelle notre pays a été élu à la vice-présidence de l'Union africaine.

Nous avons également pris part à la 6e réunion annuelle de coordination entre le Bureau de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, le 21 juillet à Accra, au Ghana.

Nous avons participé aux 24e et 25e sessions ordinaires de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, tenues à Malabo, respectivement le 23 mars et le 18 octobre 2024.

Enfin, les mêmes motivations de paix, de solidarité, de justice et d'équité ont sous-tendu la présence de notre pays : à la 79e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2024 ; au sommet de la Francophonie, les 4 et 5 octobre 2024, à Paris, en France ; au 16e sommet des BRICS+, du 22 au 24 octobre 2024 à Kazan, en Russie.

A tous ces grands rendez-vous, la République du Congo a porté sa voix sur les sujets de préoccupation partagés par la communauté internationale.

Peuple congolais !

« Le vent, quelle que soit sa violence, ne peut pas tordre les rayons du soleil ».

« La pluie, quelle que soit sa force, peut mouiller la panthère, mais n'efface pas les taches de sa robe ».

Je rappelle cette sagesse de nos anciens pour magnifier ta résilience qui t'a toujours permis des sursauts face à la difficulté, résilience qui renouvelle, encore aujourd'hui, la plénitude de ta capacité intrinsèque à assumer ton destin, dans l'optimisme et l'espérance.

Je sublime ton courage et ta détermination à affronter l'épreuve pour aller vers le mieux-être.

Je t'invite à t'élever toujours par le travail, l'effort persévérant et à avoir confiance en ton avenir.

Peu à peu, la météo s'améliore, mettant ainsi en évidence les éclaircis favorisant le passage des rayons salvateurs du soleil de l'espoir et de l'espérance.

Galvanisés par l'honneur et la fierté d'être congolais, poursuivons ensemble notre marche vers le développement, en chantant haut et fort notre belle devise : Unité-Travail – Progrès.

**Vive la République !**

**Vive le Congo !**

**Je vous remercie.**

## CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

## Des progrès significatifs réalisés par la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi

La Fondation nationale Odzala-Kokoua-Lossi a tenu, le 14 novembre à Brazzaville, sa conférence annuelle 2024. La réunion qui a rassemblé les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs de la société civile, a permis aux experts de faire le point des activités réalisées ces dernières années, mais aussi d'évaluer ses performances. Ils ont en outre saisi l'occasion pour réfléchir sur les défis auxquels la Fondation doit relever à l'avenir en matière de protection de la faune et de conservation de la biodiversité.

Le Parc National d'Odzala-Kokoua, (PNOK) avec plus de 13 546 km<sup>2</sup>, est la plus grande et importante aire protégée de la République du Congo. Situé au nord-ouest du pays, à cheval sur le département de la Cuvette-Ouest et celui de la Sangha, il est géré par la fondation qui porte son nom, leader en matière de gestion de la biodiversité. Cette aire protégée ainsi que le Sanctuaire de Gorilles de Lossi sont gérées par African Parks, à travers la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi grâce au Partenariat Public-Privé signé avec le Gouvernement. En vue de garantir la bonne gestion de cette réserve, la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi s'est donnée l'objectif d'organiser chaque année, une conférence spéciale pour dresser le bilan de sa gouvernance, tirer les enseignements et fixer de nouveaux objectifs.

Au cours de cette rencontre, le constat s'est révélé satisfaisant en termes de gestion du PNOK et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi. De façon unanime, les experts ont noté des avancées notables dans la gouvernance de ces deux aires protégées. Il en est ressorti que depuis 2020, la protection des espèces menacées, notamment les éléphants, les gorilles et les buffles de forêt est bien assurée grâce à des activités d'application de la loi et des programmes de recherche destinés à améliorer



afin de leur apprendre différents métiers liés à la gestion de la biodiversité et à la conservation de la faune. Aussi, la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi a lancé un nouveau programme de bourses professionnelles à leur bénéfice. Pour cette année, des bourses ont été attribuées à dix élèves, qui vont suivre une formation spéciale à Brazzaville pour une durée de trois ans.

Dans son programme d'actions, la Fon-

#### Résoudre le conflit hommes-éléphants

Pour apporter tant soit peu une solution idoine au sempiternel conflit entre l'homme et la faune, plus spécifiquement entre hommes et éléphants, la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi a réussi en 2023, avec l'apport des communautés locales, l'installation d'une barrière électrique longue de 20 km, qui couvre une superficie d'environ 2500 hectares y compris la ville de Mbomo.



initiative est la première du genre dans la région, et s'ajoute aux nombreuses méthodes de gestion du conflit homme-faune déployées autour du PNOK.

Invitée d'honneur la cérémonie, aux côtés de Léon Alfred Opimbat, Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale et député du District de Mbomo et de Maurice Mbela, Sénateur de la Cuvette-Ouest, la ministre de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs, Lydie Pongault a salué

de développement pour les communautés locales.

« Nous félicitons la fondation Odzala-Kokoua-Lossi pour tout ce qu'elle fait dans la gestion du parc, qui a été inscrit au patrimoine mondial de l'humanité. Il nous revient donc en tant que gouvernement, de préserver cet endroit qui devient aujourd'hui un poumon qui peut engendrer l'oxygène nécessaire pour la survie de l'humanité toute entière. De la part du gouvernement, les défis que nous devons relever vis-à-vis de ce parc avec le concours des éco gardes, est de contribuer à sa préservation de la faune afin qu'il ait moins de braconnage », a souligné la ministre Lydie Pongault.

#### Satisfaction des populations de Mbomo

Présent à cette cérémonie, Léon Alfred Opimbat a lui aussi, témoigné la bonne gouvernance du parc pour lequel ses mandants tirent déjà profit. Il a ainsi exhorté la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi à accentuer ses actions afin que ces réserves fauniques stratégiques soient conservées durablement pour le bien des générations futures. « Je salue la tenue de cette conférence pour laquelle j'ai été invité pour la première fois depuis que je suis député du District de Mbomo, localité qui abrite le Parc National d'Odzala-Kokoua et le sanctuaire de gorilles de Lossi. Au regard de ce qui nous a été présenté, en tant qu'habitant de Mbomo, le principal défi à relever porte sur la conservation de la biodiversité et la préservation de l'espèce humaine. Depuis que le parc existe, c'est maintenant que les résultats se font sentir à travers la lutte anti-braconnage. Nous suggérons donc à l'Etat et aux partenaires de prendre en compte le développement communautaire », a-t-il souligné.

Il faut rappeler que le Parc National d'Odzala-Kokoua a été créé en 1935 avec une surface initiale de 1 266 km<sup>2</sup> et a été agrandi pour la première fois en 1955 à 2848km<sup>2</sup>, puis par décret présidentiel n° 2001-221 du 10 mai 2001 à sa superficie actuelle de 13546km<sup>2</sup>. Il est inscrit depuis le 16 septembre 2023 comme site culturel sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.



liorer la compréhension de ces espèces et de la biodiversité de ce paysage de conservation.

La performance saluée par tous, a précisé le directeur adjoint et conservateur du PNOK, est le résultat d'un travail remarquable abattu par la Fondation avec l'appui de ses partenaires tant gouvernementaux que financiers, locaux et internationaux. Il s'agit entre autres, du Ministère de l'Economie Forestière, à travers l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et de l'Union Européenne, à travers une série de programmes bien ciblés, tels que la recherche scientifique, l'application de loi, le développement des infrastructures de gestion et le développement communautaire.

Au nombre des activités phares menées, a-t-il ajouté, on note le programme d'appui à l'éducation des communautés riveraines du parc, à partir des villages Olloba et Mbandza dans la Cuvette-Ouest, jusqu'à la localité de Sembé dans le département de la Sangha. De même, il a été mis en place un programme de formation au profit des jeunes vivant la périphérie du PNOK,

dation Odzala-Kokoua-Lossi a aussi mené une vaste campagne d'éducation environnementale dont le but est de préparer les jeunes à devenir des ambassadeurs dans la défense de la biodiversité et de l'environnement.

L'objectif de ce projet est d'offrir aux populations de Mbomo une zone protégée à l'abri des constantes dévastations de cultures causées par les éléphants afin de favoriser le développement d'une agriculture durable, générateur de revenus. Cette

les avancées accomplies par la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi dans la gouvernance de ces deux aires protégées. Elle a enjoint la structure à maintenir le cap en vue de contenir la menace du braconnage afin de favoriser l'essor des activités écotouristiques, moteur





## GAZ NATUREL

# Une production de 3 millions de tonnes attendue en 2025

La deuxième usine flottante «Nguya Flng» de la compagnie Eni Congo a été mise à l'eau, le 23 novembre, au chantier naval Wison à Nantong, en Chine, en présence du ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. Le démarrage du méthanier pourrait passer la production actuelle du Gaz naturel liquéfié (GNL) de 600 000 à 3 millions de tonnes par an.

Le navire flottant de transport de GNL attendra le large de Pointe-Noire au deuxième semestre 2025. Construit par la société Wison, le méthanier dispose d'une capacité de production de 2,4 millions tonnes de GNL par an. La réalisation de ce projet intégré au développement du bloc Marine XII par l'Italien Eni positionne le Congo comme un acteur clé de l'Afrique subsaharienne sur le marché du GNL ; l'ambition des autorités congolaises étant de répondre à la demande croissante en énergie tout en renforçant la croissance nationale.

La mise à l'eau de ce méthanier intervient quelques



L'usine flottante «Nguya Flng» DR

mois après la mise en service, en février dernier, de la première usine flottante de liquéfaction d'une capacité de 0,6 million de tonnes/an de gaz. Celle-ci ouvre un nouveau chapitre des hydrocarbures au Congo, faisant d'Eni Congo l'un des

importants investisseurs de ce secteur clé de l'économie nationale. « Cet événement marque le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire énergétique de la République du Congo. Ensemble nous avançons avec détermination vers un ave-

nir où sécurité, prospérité et responsabilité environnementale cohabitent harmonieusement », a assuré le ministre Bruno Jean Richard Itoua.

Le projet «Nguya Flng» représente, soutient-on, une avancée technologique ma-

jeure avec une capacité de liquéfaction de 2,4 millions de tonnes par an. En plus de l'installation existante Tango Flng, le méthanier atteindra une capacité totale de 3 millions de tonnes/an. Les travaux du navire flottant sont complétés à 80 %, avec une mise en service prévue fin 2025. De quoi satisfaire les autorités et leurs partenaires présents à Nantong, notamment le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo, Raoul Ominga, le directeur général des ressources naturelles globales d'Eni, Guido Brusco, ainsi que l'administrateur général de Lukoil Congo, Ilya Pshenichny.

**Fiacre Kombo**

## COOPÉRATION

## Denidé productions veut travailler avec le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

La visite effectuée par le patron de la maison Denidé productions, Abdallah Denis Nguesso dit Denidé, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le 26 novembre, s'inscrit dans le cadre de la promotion de la culture congolaise dans son ensemble.

La rencontre entre le patron de la maison Denidé productions et la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a été une occasion propice pour ces deux personnalités d'aborder les questions culturelles dans toute leur diversité, et aussi de faire valoir l'histoire du Congo. Toutes ces questions ont été abordées lors de l'audience que Bélinda Ayessa a accordée à Abdallah Denis Nguesso dit Denidé.

A l'issue du tête-à-tête, le patron de la maison Denidé productions s'est rendu au premier module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, où à travers une visite guidée faite par la directrice générale de cet espace éponyme et le guide principal, Marcel Bouessé, il a revisité l'histoire du Congo. Cette revisitation s'est faite sur les traces de l'explorateur franco-italien. Abdallah Denis Nguesso a écouté et suivi attentivement tout ce qui a été raconté au passage de chaque palier de ce haut lieu d'histoire du Congo. Au sortir de ces deux moments, l'hôte de Belinda Ayessa n'a pas caché ses impressions, tout en louant le dynamisme et le savoir-faire

de la directrice générale de cet espace culturel, touristique et historique du Congo.

« Je manque des mots, parce qu'en regardant cela de l'intérieur, ce n'est pas l'image que nous voyons de l'extérieur, sincèrement j'ai été très touché. Quand je suis rentré, je regardais, pas à pas, j'ai même vu la gigantesque fresque réalisée par les peintres de l'Ecole de peinture de Poto-Poto. Je demande aux jeunes de venir visiter ce haut lieu de la culture. Il y a beaucoup de choses ici, il y aura encore beaucoup de choses qui seront mises ici. J'ai bien envie de parler de Bélinda et si je me mets à parler d'elle, vous allez dire que je suis en train de décoffrer les choses pour elle en beauté, en bien, alors que c'est la vérité. Je la connais, c'est une femme qui a vraiment du courage et du talent. Moi, je serai toujours avec Bélinda. Elle a quelque chose en elle. En tant que producteur, je pourrai aussi apporter mes idées pour pouvoir faire une symbiose. Une fusion avec Denidé, je pense que les choses vont bien avancer encore », a indiqué Abdallah Denis Nguesso.



Bélinda Ayessa retraçant l'itinéraire de Pierre Savorgnan de Brazza à Abdallah Denis Nguesso et sa suite/Adiac

Pour sa part, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza s'est dite heureuse de recevoir son hôte du jour et a placé cette visite dans le cadre de l'histoire.

« Tout cela fait partie d'un groupuscule qu'on appelle l'histoire, qui est le récit des événements passés. Mais c'est ce qui se fait aussi au jour le jour et qui composera l'his-

toire, on en parlera demain. Donc je suis très heureuse et je le remercie sincèrement pour cette visite », a déclaré Bélinda Ayessa.

**Bruno Zéphirin Okokana**

## SANTÉ

## Les consultations gratuites pour les habitants de Bacongo

La Clinique médicale Swalou Diagnostics organise, du 27 novembre au 7 décembre à Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville, une campagne de sensibilisation et de dépistage gratuit contre le diabète, l'hypertension artérielle, le VIH/sida et le cancer de la prostate.

Destinée à la population de Brazzaville en général, et celle de Bacongo et ses environs en particulier, la 5e campagne de consultations gratuites lancée par la clinique Swalou Diagnostics depuis sa création en 2020, se veut être une occasion pour les patients de se faire une idée sur leur état de santé. Surtout face aux cinq maladies qui sont devenues des problèmes de santé publique en République du Congo. « Cette année, nous avons voulu saisir le mois de novembre bleu dédié au cancer de la prostate en intégrant le dépistage du VIH, puisque le mois de décembre est consacré à cette affection. C'est pourquoi nous avons organisé notre campagne de sensibilisation et de dépistage du 27 novembre au 7 décembre », a justifié la promotrice de la clinique médicale Swalou Diagnostics, le Dr Simone Loubienga.



Les officiels visitant la structure / Adiac

Offrant ses services à la population dans plusieurs spécialités dont la neurologie, la rhumatologie, la diabétologie, la gynécologie obstétrique, la pneumologie, la pédiatrie, la cardiologie et la prise en charge des patients vivant avec le VIH, cette structure sanitaire assure également l'accompagnement de certains malades à travers son psychologue. La première campagne de

consultation gynécologique gratuite, organisée en partenariat avec l'Association des femmes médecins du Congo du 2 novembre au 12 décembre 2020, avait reçu 131 femmes ; celle de 2021 avait permis de consulter 179 patients. En effet, ces derniers avaient émis le vœu de voir organisée une campagne sur la fertilité du couple, conjointement avec un bilan annuel, du 26 juil-

let au 31 août où la clinique avait accueilli 73 patients. En 2022, la campagne sur les consultations gynécologiques gratuites n'avait reçu que 35 patients, alors que celle de dépistage des infections génitales de la femme, du diabète, de l'hypertension artérielle de 2023 avait pu recevoir 90 patients. Pour la réalisation de l'édition de cette année, Simone Loubienga s'est entourée

d'un certain nombre de partenaires dont le Programme national de lutte contre le sida qui lui a fourni gracieusement les intrants pour réaliser les tests, ainsi que la société Comateg médical, spécialisée dans la vente de matériel et des équipements médicaux.

Notons que le lancement de la campagne de sensibilisation et de dépistage contre le diabète, l'hypertension artérielle, le VIH/sida et le cancer de la prostate a été précédé par l'organisation d'une journée portes ouvertes sur « la Maison médicale Swalou Diagnostics », le 26 novembre. La cérémonie s'est déroulée en présence des administrateurs-maires des arrondissements 5, Ouenzé, Marcel Nganongo, et 8 Madibou, Alain Milandou, ainsi que du secrétaire général de la mairie de Bacongo, Euloge Cyr Bambagha.

**Parfait Wilfried Douniama**

## Une sensibilisation au diabète prévue le 30 novembre

Le 14 novembre de chaque année, il est célébré la Journée mondiale du diabète. L'Association femmes de cœur (AFC) que préside Laetitia Céleste Ngassaki a prévu d'organiser, le 30 novembre dans la matinée à l'esplanade du Centre sportif de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, la journée de sensibilisation à cette maladie.

La célébration de la Journée mondiale du diabète cette année a porté sur le thème « Diabète et bien être ». Elle a interpellé toutes les personnes atteintes de cette maladie à une possibilité de bénéficier d'une meilleure qualité de vie. L'AFC qui ne veut pas rester en marge de cette célébration va organiser, le 30 novembre, une sensibilisation à cette pathologie. La présidente fondatrice de l'AFC, Laetitia Céleste Ngassaki, à travers un message qu'elle a délivré, a invité la population congolaise, en général, et brazzavilloise, en particulier, à prendre part à cette sensibilisation qui sera couplée au dépistage gratuit. « Nous invitons la population congolaise, en général, et brazzavilloise, en particulier, à se joindre à nous,

à venir nous rencontrer afin d'apprendre un peu plus sur cette pathologie aux conséquences dévastatrices. En plus de cela, nous allons proposer un dépistage gratuit sur le diabète, ce qui est très important parce qu'il y a beaucoup de maladies que nous traînons et qui sont liées au diabète, une maladie très sournoise. Que les Congolais pensent à leur santé, parce que le diabète est une maladie très dangereuse et tue à petit feu », a dit avec insistance la présidente fondatrice de l'AFC.

Laetitia Céleste Ngassaki a signifié également que son association qui milite pour deux causes, notamment la lutte contre la marginalisation ou la maltraitance des jeunes filles mères (les jeunes ado-



Laetitia Céleste Ngassaki / DR

lescentes qui tombent enceintes sans accompagnement ni soutien) ; et la lutte contre l'ignorance des dangers liés au diabète, a lancé officiellement ses actions de grande envergure dans la lutte contre le diabète et l'encadrement des filles-mères depuis le 15 juillet 2023. En mai dernier, l'AFC, avec ses neuf membres du bureau et vingt-neuf bénévoles, avait organisé une conférence débat sur le diabète et ses secrets sur le thème « La voix des sans voix », au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, sous le parrainage de la directrice générale de cet espace, Béline Ayessa.

Notons que près de quatre cents millions de personnes à travers le monde sont touchées par le diabète

**Bruno Zéphirin Okokana**

## VIE ESTUDIANTINE

# «The french teach», le tout nouveau podcast de Campus France sur l'excellence académique

Afin d'échanger à propos du nouveau podcast que vient de réaliser Campus France, une soirée a été organisée pour la circonstance en vue d'écouter les récits de quelques-uns des participants sur ce qu'étudier en France veut dire et de ce «je ne sais quoi» qui rend l'expérience académique dans ce pays unique au monde.

Sur invitation, après un mot d'introduction et de remerciements de Donatienne Hissard, directrice Campus France, la soirée du 26 novembre a permis de vivre un moment de retour d'expérience de trois participants au podcast.

Par la suite, un temps d'échange a donné l'occasion de prolonger les explications sur des questionnements tels que pourquoi étudier en France ? / Quel domaine choisir ? / Quel est ce «je ne sais quoi» qui rend l'expérience académique en France unique au monde ? Des réponses appropriées sont désormais cautionnées dans The french teach, le tout nouveau podcast de Campus France qui vous plonge dans l'excellence académique française, au cœur des domaines de recherche et d'enseignement les plus innovants.

Il a été réalisé en cinq épisodes à travers lesquels étudiants, enseignants, chercheurs et experts de tous les horizons racontent ce qu'étudier en France veut dire, autour des disciplines suivantes : écologie, mathématiques et intelligence artificielle (IA), management, arts et sports. Des récits de vie marquants et des parcours inspirants pour vous aider à trouver votre voie.

Le premier épisode s'intitule «La France à la pointe de



Campus France lancement podcast 2024DR

l'IA». Le terme est sur toutes les lèvres. De la musique au sport, de la finance au système judiciaire, sur des ordinateurs personnels et des téléphones, l'IA est partout. On peut même dire sans trop se tromper qu'elle est l'un des enjeux du siècle. Comment garder le contrôle sur une orfèvrerie technique qui progresse à un rythme qui nous dépasse ? Et qu'est-ce que le monde a à apprendre de l'approche française de l'IA, pays des lumières, de l'humanisme et de l'esprit critique ? On a posé la question directement à ceux qui ont les mains dans les algorithmes.

Le deuxième, c'est «L'interdisciplinarité, la clé du progrès écologique». Comment former les étudiants à la mesure du défi environnemental qui nous attend ? Certaines écoles françaises commencent à poser les

bases de nouvelles formations, en misant sur l'interdisciplinarité. Nouvelles synergies entre différents programmes scientifiques, formation aux enjeux climatiques pour des étudiants de formation dont ce n'est pas la finalité... plus question d'être «seulement journaliste» ou «seulement commercial», il faut pouvoir se spécialiser sur sa zone à défendre. Dans cet épisode, on fait le tour des écoles qui abordent l'écologie autrement, en prenant pour exemple l'un des domaines de recherche les plus à la pointe de l'hexagone : l'océanographie.

Le troisième, «Le luxe, atout phare des formations françaises en management». La France compte près de la moitié des écoles de management classées dans le top 10 mondial. C'est aussi le pays de Chanel, Dior, Louis Vuitton, Yves Saint Laurent, Cartier ou

Jean-Paul Gaultier. Vous voyez où on veut en venir ? Si vous êtes intéressé par la mode, la gastronomie, la joaillerie ou même l'hôtellerie, il est fort probable que la formation de vos rêves se trouve ici. On est allé rencontrer des professeurs et des étudiants pour nous raconter les dessous des formations françaises dans l'industrie du luxe, entre savoir-faire, exigence et immersion dans les plus belles maisons du monde. L'élégance a de l'avenir !

Le quatrième, «Quand les écoles d'art tendent les bras aux étudiants réfugiés». Les écoles d'art françaises ont une longue tradition d'accueil des artistes en exil. Ces dernières années, elles n'ont pas dérogé à cette règle. Partout en France, professeurs et universités mobilisent leur réseau pour recevoir des artistes de

toutes les parties du monde, afin qu'ils puissent poursuivre leur réflexion artistique malgré les secousses dans leur pays d'origine. Quels sont les parcours des étudiant(e)s réfugié(e)s dans les écoles d'art françaises ? Et quel est l'impact sur leur art et l'art de ceux qui les rencontrent ?

Enfin, le cinquième, «La France, fabrique de champions tout terrain». Plus vite, plus haut, plus fort. Et soudain, le podium. Héros d'une nation, ils gagnent leurs médailles au prix de la sueur et font rêver les foules. Puis le silence. Qu'advient-il de nos athlètes à la fin de leur carrière ? Si les reconversions ont longtemps été compliquées pour les sportifs de haut niveau, mis à part certains dénouements heureux dans le monde du coaching ou du journalisme sportif, les règles sont en train de changer. Car les anciens titulaires se révèlent avoir toutes les soft skills que les entreprises s'arrachent. Comment les écoles françaises préparent-elles les nouvelles générations de médaillés à une double carrière ambitieuse, à la fois sportive et universitaire ? Quels sont les nouveaux aménagements possibles et comment sont-ils vécus sur le terrain ?

Marie Alfred Ngoma

## BASSIN DU CONGO

## Un rapport dénonce l'exploitation forestière illégale

Les forêts tropicales du bassin du Congo, région considérée comme le deuxième poumon de la planète après l'Amazonie, diminuent de 1 à 5% par an en raison de l'exploitation forestière et minière illégale, selon une étude du Centre d'études stratégiques pour l'Afrique (Cesa).

Alors que 30% de la couverture forestière régionale a disparu depuis 2001, cette dégradation «menace les moyens de subsistance de millions de personnes dépendant des ressources de ces forêts» et pèse sur son «rôle régulateur dans le cycle des pluies de l'Afrique et le processus de séquestration du carbone», indique le rapport. Menés par des réseaux criminels qui exploitent «les lacunes du cadre réglementaire» avec des complicités officielles nourries par la

corruption, le pillage de ces forêts qui couvrent environ 200 millions d'hectares coûte 17 milliards de dollars par an au continent, selon le Cesa, institution académique créée par le Département de la Défense des États-Unis.

Six pays, le Cameroun, la Centrafrique, la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée équatoriale, le Gabon et le Congo, abritent la majeure partie des forêts du bassin du Congo, qui représentent elles-mêmes 70% de la couverture forestière du conti-

nant africain. Malgré les efforts pour améliorer l'application des lois, la gouvernance et le commerce, «l'illégalité persiste tout au long de la chaîne d'approvisionnement», et ce notamment pour les bois durs rares illégaux, majoritairement exportés vers la Chine, selon l'étude. «La dégradation annuelle de la forêt tropicale de la RDC entraîne à elle seule des émissions de carbone équivalentes à celles de cinquante centrales électriques au charbon fonctionnant pen-

dant une année entière», selon le rapport qui appelle à améliorer la protection de ce «trésor inestimable».

Des enquêtes menées dans ce pays ont, en effet, révélé que «des entreprises du secteur du bois soudoient régulièrement des ministres et d'autres hauts fonctionnaires afin d'obtenir illégalement des concessions forestières, d'éviter les sanctions pour surexploitation et d'exporter au-delà des quotas». Au Cameroun, le ministère des

Forêts et de la Faune est classé parmi les dix agences gouvernementales les plus corrompues du pays, lui-même classé 140e sur 180 dans l'indice de perception de la corruption 2023. Pour sauver la forêt, le rapport préconise notamment d'améliorer la coopération sécuritaire des pays concernés pour lutter contre les réseaux criminels et des groupes armés «de plus en plus sophistiqués» et d'étendre l'imagerie satellitaire pour améliorer la surveillance.

Noël Ndong

REPUBLICQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL  
ECONOMIQUE ET FINANCIER  
Secrétariat Général  
Boîte Postale : 126  
Brazzaville

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) s'est réuni en session ordinaire le 25 novembre 2024, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances.

Cette session a connu la participation de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public et, par visioconférence, Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, Monsieur Marcel ONDELE, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et Madame Jacqueline ADIABA NKEMBE, Présidente de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Monsieur Michel DZOMBALA, Vice-Gouverneur de la BEAC a également pris part à cette session, en présentiel.

Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS, Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de l'environnement économique international et national au deuxième trimestre 2024, ainsi que des perspectives à fin 2024. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale reste principalement marquée par l'amélioration de la demande ainsi que l'assouplissement des politiques monétaires des principales banques centrales.

Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI) a prévu un taux de croissance du PIB mondial de 3,2% à fin 2024, contre 3,3% en 2023.

Sur le plan sous régional, la BEAC table sur une progression de l'activité économique de 2,9% en 2024, contre 2,2% en 2023, portée principalement par le secteur non pétrolier (3,5% contre 2,9% en 2023), et une baisse de l'inflation qui reviendrait à 4,4% en 2024 contre 5,0%

en 2023.

Sur le plan national, le Comité a noté une amélioration de l'activité économique au deuxième trimestre 2024, tirée par la plupart des activités du secteur hors pétrole, en dépit des contreperformances enregistrées dans le secteur pétrolier. Toutefois, grâce à la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier, la croissance de l'économie congolaise ressortirait à 3,1% en 2024, contre 1,5% en 2023. Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'établirait à 3,8% en 2024, contre 4,3% en 2023, en lien avec le reflux des prix de certains produits alimentaires importés, du fait de la normalisation progressive des circuits d'approvisionnement au niveau international. En perspective, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 2,9% en 2025, avant de ressortir à 4,8% en 2026 et 5,5% en 2027.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé qu'au 31 août 2024, le système bancaire a enregistré une hausse de 5,7% des crédits bruts à l'économie à 1 540,6 milliards FCFA et de 7,8% des créances en souffrance à 266,6 milliards FCFA. Le marché des valeurs du trésor affiche un encours de 2 372,7 milliards FCFA à fin août 2024, en hausse de 22,58% en glissement annuel. Cet encours est composé à 81,72% des OTA et à 18,28% des BTA.

Le Comité a pris acte de l'exécution du programme d'activité au 31 octobre 2024 et a adopté le programme d'activité et le budget de son Secrétariat Général pour l'exercice 2025.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC lors des dernières réunions.

Fait à Brazzaville, le 25 novembre 2024

Le Président du CNEF,

  
Jean-Baptiste ONDAYE

## RELIGION

## Paris retrouve sa cathédrale Notre-Dame

C'est acté ! La cathédrale Notre-Dame de Paris se dévoilera dans toute sa splendeur en fin de semaine prochaine, les 7 et 8 décembre, avec la présence de chefs d'État étrangers, représentants religieux, donateurs et personnalités autour du président français, Emmanuel Macron, et de Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, cinq ans après.

Le compte à rebours est lancé, en effet, pour l'ouverture de la cathédrale de Notre-Dame de Paris. Le 7 décembre, une cérémonie permettra de dévoiler au monde entier la splendeur du monument qui rouvrira enfin ses portes au public dès le lendemain, le 8 décembre.

Pour célébrer dignement le grand retour de la cathédrale, l'Élysée et le diocèse de Paris ont essayé d'ériger un programme du déroulé des cérémonies de réouverture. Les deux parties ont parfois dû ferrailer mais il semble qu'un schéma en plusieurs temps - laïc, républicain, religieux et culturel - se dessine. À quelques jours de cet événement d'envergure, les détails de la programmation se dévoilent peu à peu. À l'intérieur de l'édifice, près de 3000 invités assisteront à une cérémonie où le président Emmanuel Macron prendra la parole, rendant hommage au travail titanesque de restauration. Philippe Jost, directeur des travaux, évoque « de très grands artistes internationaux », une promesse tenue avec des performances prévues dans des registres classique et pop. Le violoncelliste Gautier Capuçon, déjà lié à Notre-Dame depuis son concert de Noël en 2020, et son frère Renaud, qui avait mené une tournée des ca-

thédrales en 2019 pour financer les restaurations, seront de la partie.

La soirée débutera avec des œuvres classiques interprétées dans la cathédrale rénovée. Lang Lang, pianiste chinois de renom, jouera aux côtés de l'Orchestre philharmonique de Radio France, tandis que Khatia Buniatishvili et Daniel Lozakovich interpréteront l'Ave Maria de Gounod. Les sopranos Nadine Sierra et Pretty Yende, respectivement remarquées au Gala des Pièces Jaunes et au couronnement du roi Charles III, enrichiront également ce programme sacré.

À l'extérieur, sur le parvis entièrement réaménagé, des performances pop et variétés ponctueront la soirée. Parmi les invités confirmés, Angélique Kidjo, étoile internationale à la voix puissante et militante humaniste, partagera la scène. Si des discussions sont toujours en cours avec Paul McCartney et Garou, certaines rumeurs, comme la participation de Bono, sont désormais écartées, apprend-on de la part des organisateurs.

Cette soirée d'inauguration, organisée par le diocèse de Paris, en collaboration avec l'Élysée et France Télévisions, incarne une célébration de la résilience et de l'histoire de Paris. Après l'incendie du 15 avril 2019 qui

avait réduit à néant la fière flèche menant au ciel et gravement endommagé la toiture, la restauration a permis de redécouvrir la cathédrale sous un jour nouveau. Le site est désormais équipé d'un système de brumisation innovant pour prévenir tout nouvel incendie.

Les amoureux d'art et d'histoire pourront redécouvrir Notre-Dame dès le 8 décembre grâce à un système de réservation gratuite pour gérer les flux de visiteurs. Le parvis, réaménagé en espace verdoyant et propice au recueillement, sera accessible à tous. Ce rendez-vous est bien plus qu'un concert : c'est un hommage à un monument emblématique de la Ville Lumière, témoin de siècles d'histoire et de renouveau.

La cérémonie, prévue la veille d'une première messe publique, coïncide symboliquement avec la fête de l'Immaculée Conception, accentuant l'émotion de cet événement. À cela s'ajoutent les huit cloches du beffroi Nord qui, dès fin octobre, ont repris leurs sonorités, une autre étape marquante du renouveau de Notre-Dame. Jost compare même le travail de restauration à celui de la chapelle Sixtine, où les couleurs et les détails des décors restaurés révèlent toute leur splendeur d'origine.



Cathédrale Notre-Dame de Paris/DR

Notre-Dame de Paris reprend ainsi sa place au cœur de la ville, prête à accueillir, non seulement les fidèles, mais aussi les amoureux d'art et d'histoire attirés par ce monument incontournable et emblématique de la Ville Lumière. Une renaissance précieuse, témoin de l'histoire et de la résilience de Paris.

Pour faire vivre cet événement de portée mondiale à leurs auditeurs, téléspectateurs et internautes, les chaînes de France Médias Monde déploient un dispositif spécial, en français et en 21 langues.

Les journalistes de RFI, France

24 et Monte Carlo Doualiya, qui ont suivi, pendant ces cinq ans, l'avancement des travaux et qui ont rencontré les acteurs majeurs de la reconstruction de Notre-Dame, proposent sur leurs chaînes respectives des séries de documentaires, de reportages, mais aussi des entretiens et des analyses pour saisir la portée, notamment à l'international, de ce monument historique et religieux. Des éditions spéciales et des retransmissions seront également à retrouver les 7 et 8 décembre pour suivre les cérémonies officielles.

Marie Alfred Ngoma

## DISPARITION

## Le nouveau directeur de l'OMS a tiré sa révérence

Le Dr Faustine Englebert Ndugulile a rendu l'âme en Inde dans la nuit du 26 au 27 novembre, alors qu'il devrait prendre officiellement fonction de directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique (OMS-Afrique) en février prochain à Brazzaville.

Elu directeur régional de l'OMS-Afrique lors de la 74<sup>e</sup> session du Comité régional de la structure en août dernier dans la capitale congolaise, le Dr Faustine Englebert Ndugulile n'y reviendra plus pour être installé dans ses fonctions. La structure continentale chargée de la santé devrait donc s'appuyer sur ses textes pour la suite à donner à cette tragique situation en vue de la succession de l'illustre disparu.

Avant son élection à la tête de l'OMS-Afrique, le Dr Faustine Englebert Ndugulile, né en 1969 en Tanzanie, avait assumé, entre autres, les fonctions de ministre des Technologies de



Le Dr Faustine Englebert Ndugulile

l'information et de la Communication de décembre 2020 à septembre 2021. Puis vice-ministre de la Santé, du Développement local, de la Parité des aînés et des enfants d'octobre 2017 à mai 2020.

Rominique Makaya

## IMMIGRATION

## L'Espagne va régulariser plus de 900 000 sans-papiers

L'Espagne a décidé de régulariser la situation de plus de 900 000 migrants irréguliers sur trois ans. La nouvelle réglementation prévoit notamment la facilitation de l'obtention des titres de séjour, le renforcement des droits des travailleurs migrants et l'extension de trois mois à un an de la durée du visa de recherche d'emploi.

L'Espagne lance une grande campagne de régularisation de la situation des migrants sans papiers. Elle profitera à plus de 300 000 migrants irréguliers par an sur une durée de trois ans, soit plus de 900 000 au total. Cette décision a été saluée par plusieurs organisations professionnelles qui en demandaient la mise en place depuis longtemps, notamment l'Union des petits agriculteurs et éleveurs (UPA). Elle a activement participé à l'élaboration du nouveau règlement encadrant cette vaste opération, à travers diverses consultations avec le ministère de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations. « Ce sont des revendications pour lesquelles nous nous battons depuis des années. Nous voulons que la population immigrée que nous avons dans les zones rurales espagnoles soit régularisée. L'objectif doit être l'intégration dans notre société », a déclaré l'UPA, citée par le site spécialisé Hortoinfo. Au-delà de l'inclusion sociale, c'est avant tout

les besoins du marché du travail en Espagne qui motivent cette décision (agriculture, hôtellerie, soins...). Le pays aurait besoin de recruter environ 250 000 à 300 000 travailleurs étrangers par an pour maintenir son niveau de vie.

## Un visa d'un an pour la recherche d'emploi

La nouvelle réglementation introduit des modifications significatives dans le domaine des visas, qu'ils soient de courte ou de longue durée. Parmi les principales nouveautés figure l'extension de la durée du visa initial de recherche d'emploi, qui passe de trois mois à un an, avec la possibilité de le renouveler pour une période allant jusqu'à quatre ans. Par ailleurs, elle simplifie l'accès à une résidence de longue durée. La plupart des autorisations prévues permettront aux immigrés de travailler dès leur arrivée en Espagne, sans avoir à solliciter une première autorisation spécifique pour exercer une activité salariée.

Le regroupement familial a également été renforcé. Un permis de séjour spécifique a été créé pour les parents de citoyens espagnols, portant l'âge limite des enfants concernés de 21 à 26 ans.

Pour les activités saisonnières, une autorisation spécifique de séjour et de travail a été instaurée afin de simplifier à la fois les contractualisations individuelles et collectives. En outre, les droits des travailleurs saisonniers sont mieux protégés : ils doivent recevoir des informations claires et écrites concernant leurs conditions de travail, leur séjour ainsi que les dépenses liées, selon la même source. LUPA considère que ce règlement constitue une avancée majeure vers une politique migratoire plus inclusive et plus alignée sur les besoins économiques de l'Espagne. Cependant, elle souligne que le succès de cette réforme reposera sur une mise en œuvre efficace, une communication transparente et un équilibre entre les enjeux économiques, sociaux et humanitaires.

Noël Ndong

## SANTÉ

## Des neurochirurgiens réfléchissent à leur profession

Le 5<sup>e</sup> congrès de neurochirurgie s'est ouvert le 26 novembre, à Kinshasa, sous le patronage du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. Il réunit au total 350 participants venus de 76 pays sur le thème «Nouvelle conception de la neurochirurgie dans le monde».

La présence du président de la République à la grand-messe des professionnels de santé en neurochirurgie atteste son engagement indéfectible à soutenir ce secteur pour garantir la couverture santé universelle à tout Congolais où qu'il se trouve. Prenant la parole à l'ouverture de ce forum de haut niveau, le président national de la Société de neurochirurgie, Jeff Ntalaja, a brossé le parcours de la neurochirurgie depuis les années 1960 avec le Pr Shako, relayé pendant 35ans par le Dr Beltshika jusqu'à ce jour où des avancées ont été enregistrées avec à la clé vingt-quatre neurochirurgiens qui l'accompagnent.

À son tour, la présidente de la Fédération mondiale de la neurochirurgie, le Pr Najia El Abbadi, a assuré que dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la République démocratique du Congo (RDC) doit compter sur cette organisation pour répondre aux besoins de la population. En sus de plusieurs allocutions de différents orateurs qui ont salué les efforts déployés par le gouvernement congolais pour promouvoir la neurochirurgie, le chef de l'Etat,



Le chef de l'Etat en compagnie des officiels à l'ouverture du 5<sup>e</sup> congrès sur la neurochirurgie, à Kinshasa/DR

Félix Tshisekedi, a encouragé les parties prenantes à redoubler d'efforts pour que tous les Congolais aient accès aux soins de santé de grande qualité.

#### Renforcement des capacités des jeunes neurochirurgiens

Il va sans dire que le 5<sup>e</sup> congrès de neurochirurgie est une occa-

sion tant attendue par les jeunes neurochirurgiens dans la mesure où il leur offre un cadre pour renforcer leur capacité en technique de neurochirurgie, d'autant

plus qu'en RDC, toute une école a été créée pour leur formation. À faire foi aux propos du Dr Ntalaja, dans trois ans la RDC comptera soixante neurochirurgiens formés pour guérir sur place les malades. «Une note positive est qu'actuellement on a enregistré une réduction des transferts des malades allant de 80% à 30%», a-t-il révélé.

#### Remise des trophées

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été marquée par un moment non moins important, celui de la remise des trophées. À l'honneur, des écoles de formation des jeunes neurochirurgiens qui se trouvent au Sénégal, au Maroc et au zimbabwe ont reçu des trophées. Le chef de l'Etat a été aussi honoré pour sa disponibilité à voir le secteur de la neurologie continuer à émerger. C'est ainsi qu'il s'est vu attribuer un trophée de mérite pour qu'il continue à poursuivre sa vision de faire rayonner la crème savante de neurochirurgiens dans le monde et surtout en Afrique.

**Blandine Lusimana**

## LOI D'ACCÈS À L'INFORMATION PUBLIQUE

# La société civile tient à soumettre ses avis à l'Assemblée nationale

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) et le Centre congolais pour le droit du développement durable (Coded) ont organisé, les 26 et 27 novembre à Kinshasa, un atelier axé sur l'accès à l'information publique dans les grands projets en République démocratique du Congo (RDC). Les deux organisations ont soutenu cette proposition de loi introduite à l'Assemblée nationale par son rapporteur, Jacques Djoli, et entendent apporter leur contribution.

La première journée a permis l'examen des enjeux liés à l'accès à l'information dans les grands projets. Elle a été consacrée à l'analyse de la proposition de loi d'accès à l'information en circulation au Parlement. La société civile a soutenu cette proposition, indiquant: « Nous voulons dire à la face du monde que la RDC a vivement besoin d'une loi garantissant l'accès à l'information ».

Pour améliorer cette proposition de loi, la société civile compte rencontrer le président de la chambre basse du Parlement, Vital Kamerhe, pour lui remettre ses observations et ses recommandations en mains propres.

Le travail lors de la deuxième journée a concerné un cas pratique, notamment la présentation du rapport « Projet Grand Inga : un jeu de ping-pong perdu d'avance pour la RDC », présenté par la Corap. Ce rapport inédit présenté par le chargé des projets au sein de la Corap,

Justin Mobomi, met en lumière les défis structurels et politiques du projet Grand Inga. Il a relevé la complexité de ce projet emblématique, mettant en évidence les problèmes de gestion, de transparence, ainsi que le manque de volonté politique qui semble faire obstacle à un véritable développement du pays. Le document a également permis de relever des avantages et des inconvénients du partenariat public-privé, surtout pour les pays comme la RDC où la transparence n'est pas de mise dans la gestion des projets, où les informations sont considérées comme des secrets d'Etat et où la sélection des négociateurs ne se fait pas selon les normes.

Des discussions ont été approfondies sur les implications de ce projet hydroélectrique pour l'avenir énergétique du pays, mais aussi pour sa gouvernance et son modèle de développement. Quels sont les véritables enjeux pour la RDC ? Le projet peut-il réellement offrir des

bénéfices durables à la population ou s'apparente-t-il à un mirage dont les Congolais paieront le prix à long terme ? Ce sont-là les grandes questions auxquelles les participants à ces travaux ont répondu.

Pour enrichir les discussions, les organisateurs de cet atelier ont associé l'ancien directeur général de l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga et ancien ministre des Ressources hydrauliques et Electricité, Bruno Kapanji. En circonscrivant les contours du projet Grand Inga, ce technicien a insisté sur ses avantages pour la RDC. Selon lui, c'est un projet industriel, socio-économique et de souveraineté nationale.

Pour Bruno Kapanji, en effet, seule la réalisation de ce projet peut aider à juguler le déficit énergétique dans la capitale et dans d'autres parties du pays et ainsi fournir l'électricité suffisante pour l'essor de l'industrie. « C'est le seul projet capable d'aider le pays à

s'industrialiser et à augmenter le taux d'accès à l'électricité », a-t-il insisté.

De son côté, la société civile a indiqué ne pas être opposée à la réalisation de ce projet phare qui pourrait marquer le futur énergétique du pays. Mais, elle insiste sur les préalables qui vont faire que ce projet ne soit pas un éléphant-blanc et une charge de plus pour le pays et sa population. Elle a insisté sur la disponibilité des informations en vue de permettre à tout le monde de suivre la réalisation du projet et d'empêcher ainsi les parties prenantes de fonctionner à contre courant. « Nous sommes en train de déplorer que depuis 2013 jusqu'à ce jour, aucun document concernant ce projet ne soit publié. Le traité signé avec l'Afrique du Sud n'a jamais été publié, tout comme les études menées par Aecom et SDF France. L'accord de développement exclusif signé avec le consortium sino-espagnol n'a jamais été

publié. Il en est de même de la convention signée avec Fortescue futur industry et le protocole d'accord signé dernièrement avec la société nigérienne. Nous mettons nos décideurs devant les faits. Il leur appartient de voir comment évolue ce dossier. Un projet de cette envergure-là ne peut pas être mené dans l'opacité. On ne peut pas utiliser un mode de financement qui risque de créer des problèmes au pays et à sa population », a souligné Justin Mobomi.

Il a indiqué que l'étude réalisée par la société civile a démontré que si le pays développe ce projet sous le modèle de financement partenariat public-privé, avec une mission globale à l'entreprise privée, il ne va pas en tirer profit. La société civile lance ainsi un appel à une réflexion continue et à la contribution au dialogue pour un avenir énergétique plus transparent et plus inclusif pour la RDC.

**Lucien Dianzenza**

## VIENT DE PARAÎTRE

## «Intériorité, moments suspendus et enracinement» de Milie Théodora Miere

Pour son nouveau roman paru le 26 novembre dernier aux Éditions Edilivre, l'auteure puise dans les notes de son carnet de voyage scientifique effectué en Chine.

Le roman a été écrit dans un contexte de contemplation et d'observation de la Chine. Sur place, l'auteure est surprise par l'ouverture culturelle et culturelle de ce pays qui l'accueille. À proximité de l'université où elle mène ses travaux, elle constate que, dans le cadre de la gastronomie, il lui est possible de se nourrir dans les restaurants aussi bien traditionnels que chinois, européens, ou hallal.

Dans le cadre de la santé, elle découvre la médecine traditionnelle chinoise adossée aux temples et aux monastères tibétains. Toutes ces découvertes ravissent son cœur. Sa mère, qui suit son périple, lui rappelle qu'elle avait réussi à la guérir grâce à l'intervention des médecins chinois.

De cette enfance, Milie Théodora Miere se souvient avoir toujours éprouvé un attrait pour l'Asie, la psalmodie bouddhiste et une ouverture à des formes de spiritualité, tout en demeurant très attachée à la laïcité. Elle a commencé à écrire son nouveau roman en Chine. De retour en France, des mois durant, la beauté des paysages, la psalmodie des moines bénédictins trouvaient encore une résonance en elle. À la même période, elle vivait la séquence de la perte douloureuse de



sa mère. Malgré tout, elle reprend l'écriture de son roman en recentrant le récit en France, avec des clin d'œil à la Chine.

Au travers du personnage principal de son roman Rafael, Milie Théodora Miere invite le lecteur à un voyage intérieur au cœur de la vie monastique, dans le lieu où il a trouvé refuge, en quête de paix, à la recherche du sens que prend la vie, avec, en ligne de mire, la guérison de l'âme et la redécouverte de soi. Bien au-delà de la foi, ce récit célèbre la résilience, la puissance de la compassion et fait l'éloge de l'ouverture à l'autre, de la tolérance, de la fraternité.

## Extrait :

« Nous t'avons réservé un séjour d'une semaine dans un monastère. Sœur Gabrielle va t'accueillir et pourra t'orienter vers des frères, à l'abbaye, si tu préfères », me dit Anna.

– « Ma femme m'a quitté ; rejeté, j'ai le cœur brisé. Je suis triste, sidéré, épuisé, accablé, seul, mais je ne veux pas rentrer dans les ordres... Je suis athée, j'ai perdu la foi et je ne fréquente pas les lieux religieux. Et je ne vais pas vivre ma rupture auprès de moines silencieux, contemplatifs, célibataires, en retrait du monde depuis des années... »

Voilà ma réponse à Anna et Vincent, mes amis qui me proposaient une retraite spirituelle après le départ de Chrys.

Ce roman s'avère pouvoir apporter au lecteur des remèdes efficaces, voire un antidote à un mal-être profond. Il le mènera vers une découverte ou une redécouverte de soi, un accès à une vie intérieure, une ouverture à l'autre.

Milie Théodora Miere est docteure en sciences de l'information et de la communication ; maître de conférences HDR hors classe à l'université de Versailles- Paris Saclay. Elle a déjà publié plusieurs œuvres en mémoire de ses parents.

Marie Alfred Ngoma

## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

## Ligue des champions, 5e journée

Cinquième défaite en autant de matches joués pour les Young Boys de Berne, balayés à domicile par l'Atalanta Bergame (1-6). Les champions de Suisse, en regain de forme après l'introspection de Magnin sur le banc

Titulaire en pointe, Sylver Ganvoula aura fait durer l'espoir quelques minutes, puisque l'international congolais a égalisé à la 11e : à la réception d'un corner, il bat de la tête un Carnesecchi à la main molle. Le premier but en Ligue des champions pour le capitaine des Diables rouges, remplacé à la 60e, alors que le score était de 5-1 pour les Italiens.

Avec 17 buts encaissés, pour 2 inscrits, les Suisses ne parviennent pas à redresser la barre sur la scène européenne.

En revanche, en championnat, les Young Boys vont mieux depuis l'arrivée de Joël Magnin sur le banc, en octobre (3 victoires, 2 nuls et 1 défaite).

## Angleterre, 17e journée, 2e division

Han-Noah Massengo est entré à la 79e lors du succès de Burnley face à Coventry (2-1).

## Pays-Bas, 15e journée, 2e division

Den Bosch prend les trois points à Cambuur (2-1). Entré à la 64e, à 1-1, Kévin Monziano remporte un duel de la tête, à la réception d'un dégagement de son portier, et lance Burgering pour le but de la victoire (81e).

## Coupe de Russie, quarts de finale de la voie régionale

Akron se qualifie pour le tour suivant en l'emportant à Shinnik (1-0). Mavis Tchibota était titulaire et a joué toute la rencontre. Notons cette occasion mal menée à la 29e, puisqu'il tergiverse alors que le tir était possible et adresse finalement une passe imprécise à Bakaev. Puis un tir au-dessus à la 73e.

Camille Delourme

### Avis d'Appel d'Offres (AAO) Comité National Olympique et Sportif Congolais (C.N.O.S.C)

AOI- N°001/AAO/C.N.O.S.C/2024

#### Pour la construction du Siège du Comité National Olympique et Sportif Congolais

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) de Comité National Olympique et Sportif Congolais (C.N.O.S.C) pour l'année 2024.
- Le Comité National Olympique et Sportif Congolais (C.N.O.S.C) a obtenu dans le cadre de son budget 2024 des fonds, afin de financer son plan d'actions et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de construction du **Siège du Comité National Olympique et Sportif Congolais**.
- Le Comité National Olympique et Sportif Congolais (C.N.O.S.C) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.
- Le présent appel d'offres est un **Appel d'Offres Ouvert International en un seul lot**.
- Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction Générale** de Comité National Olympique et Sportif Congolais (C.N.O.S.C),

Adresse : CNOSC, Siege Social, rue Bouet Willaumez côté Ouest/SIAT (Mpila) Brazzaville, E-mail : cnorc.cgo64@gmail.com Tél : +242 06 673 45 90 / 05 585 79 90, BP : 1007

- Les exigences minimales en matière de qualification sont détaillées dans le DAOI  
Adresse : CNOSC, Siege Social, rue Bouet Willaumez côté Ouest/SIAT (Mpila) Brazzaville, E-mail : cnorc.cgo64@gmail.com Tél : +242 06 673 45 90 / 05 585 79 90, BP : 1007

À compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offres contre le paiement d'un montant de 200 000 FCFA Paiement non remboursable.

- Le paiement se fera par versement à la BGFIBanque

Le Point Focal

## NÉCROLOGIE

Roch Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, Sébastien Louwola (Double Ngok), Joseph Miambanzila, Eddie Samba, Marie Jeanne Mabeta, Chantale Samba et Brigitte Nkempi ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, nièce, tante et mère Clarisse Lountadila Samba, survenu le 16 novembre au CHU-B.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis, n° 12<sup>ter</sup>, rue Massengo à la Base (rfce : arrêt de bus Forage).

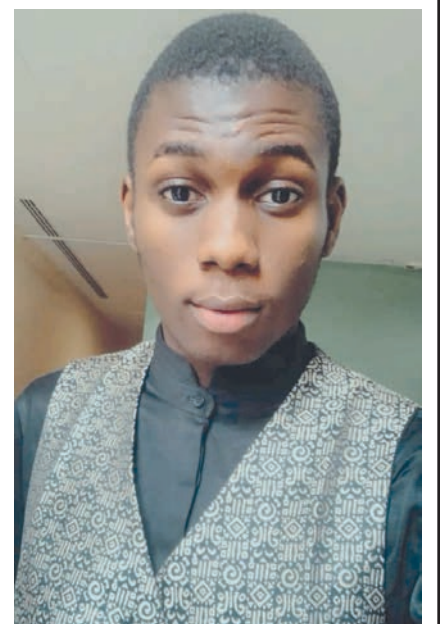
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



José Destin Mbalou Baheta, ancien agent de la SGEC-Congo et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son fils, Amour Grâce Destiné Mbalou en service au Grand hôtel de Kintélé, survenu le 23 novembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Nganzi-Mpiaka à la Frontière (référence hôtel Vignon) près du Commissariat de police.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



## SÉCURITÉ SOCIALE

# La CNSS adopte ses états financiers de 2023

Le directeur des études et de la communication de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Karl M'Pouelet Mboundou, a indiqué, le 27 novembre à Brazzaville, que les états financiers arrêtés l'année dernière sont la synthèse des opérations financières et comptables de la structure au cours de l'exercice, au terme de la session bilancielle du Conseil d'administration.

L'ordre du jour de la session a été axé sur trois points: examen et adoption du procès-verbal de la session bilancielle du 17 mai 2024, examen et adoption des états financiers du 31 décembre 2023, examen du rapport de gestion exercice 2023 ainsi que les divers. Les administrateurs ont suivi à cette occasion le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers annuels, les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Ainsi, les états financiers présentés sont une image fidèle du résultat des opérations ainsi que la situation financière et du patrimoine de la caisse à la fin de l'exercice 2023. Ils sont établis conformément aux principes, règles et méthodes comptables du plan comptable de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (Cipres) applicable aux organismes de prévoyance sociale, a indiqué Karl M'Pouelet Mboundou.

« Les états financiers sont équilibrés à l'actif et au passif à 306, 8 milliards FCFA en décembre dernier contre 391, 2 milliards FCFA en 2022. Les opérations financières réalisées en décembre 2023 se sont soldées par un résultat déficitaire de -111,2 milliards FCFA », a-t-il poursuivi.

Il ressort de l'examen du rapport de gestion exercice 2023 que les données relatives aux comptes de



La lecture du communiqué final/Adiac

gestion sont établies sur la base des états financiers arrêtés en décembre de la même année dans le respect des principes comptables admis par la Cipres.

« Au cours de l'exercice, la CNSS a réalisé des produits d'un montant de 99, 035 milliards FCFA. Les opérations financières et comptables exécutées en décembre 2023 se sont soldées par un résultat de 111, 2 milliards

FCFA toutes gestions confondues contre 41, 8 milliards FCFA », a souligné le directeur des études et de la communication.

A cet effet, les administrateurs ont pris acte du rapport de gestion de la direction générale au titre de l'exercice 2023, après avoir suivi le rapport de gestion soulignant le fonctionnement régulier de la caisse, le paiement de toutes les prestations à terme échu et réalisé

les investissements nécessaires. Les divers ont porté sur l'état d'avancement des travaux de construction de la Tour Espérance et des autres chantiers en cours, la convention médicale conclue avec le groupe turc Acibadem au fin de l'amélioration de la prise en charge des assurés victimes d'accident de travail et de maladies professionnelles, le niveau d'exécution du protocole d'accord conclu avec la

mairie centrale de Brazzaville relatif à la prise en charge des agents retraités.

## Des délibérations

Le Conseil d'administration a pris quelques délibérations portant sur l'adoption du procès-verbal de la session bilancielle du 17 mai 2024, les états financiers arrêtés en décembre de l'année dernière ainsi que la délibération prenant acte du rapport de gestion exercice de cette même année.

Le président de la séance, Jean Jacques Samba, pour sa part, a souligné que les états financiers sont l'image de la situation de la CNSS. « Ces états financiers serviront de base pour l'élaboration du budget de la caisse aussi de l'année prochaine. L'élan pris par la direction générale de la CNSS depuis la production des états financiers de l'année 2022 devra être maintenu en y apportant des améliorations nécessaires pour garantir le respect des normes de la Cipres et la crédibilité de l'institution », a-t-il instruit.

Toutefois, il a souligné l'effort de la direction générale de la Caisse et l'engagement de tous les agents pour contribuer à l'amélioration des performances avant d'inviter tout le personnel à satisfaire aux attentes des bénéficiaires.

**Lydie Gisèle Oko**

## URBANISME

## L'intervention de l'architecte dans l'acte de bâtir désormais obligatoire

L'Assemblée nationale a adopté, le 26 novembre à Brazzaville, la loi relative au titre, à l'exercice de la profession d'architecte et à l'architecture en République du Congo. Le but étant, entre autres, de rendre obligatoire l'intervention de l'architecte dans l'acte de bâtir.

Initiée par le député de Kimba, Antoine Beli Bokolojoué, la loi établit les modalités d'exercice de la profession d'architecte en République du Congo, rend obligatoire l'intervention de l'architecte dans l'acte de bâtir, fixe ses missions, catégorise les différents modes d'exercice de la profession et détermine les droits et les devoirs des architectes. Elle vient, en effet, combler le vide juridique qui subsistait depuis la promulgation de la loi n°013-92 du 29 avril 1992 portant création de l'Ordre des architectes du Congo (OAC).

Structurée en quatre titres, six chapitres et soixante-cinq articles, cette loi prend en compte la qualité de l'architecte d'utilité et d'intérêt public sur l'ensemble du territoire, prescrit que l'utilisation de l'espace construit doit répondre aux besoins et aspirations de la configuration de la société. Défendant sa proposition de loi devant la représentation nationale, Antoine Bokolojoué a rappelé qu'à travers l'adoption de ce texte, le Congo va se doter d'un cadre juridique pour pallier des

insuffisances constatées dans le secteur.

Espérant que la proposition de loi va également recevoir le feu vert du Sénat avant sa promulgation par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le député de Kimba a souligné la nécessité de mettre le Congo au même diapason avec les autres pays de l'Afrique et du monde. « C'est une loi qui a trois volets : le volet titre, le volet exercice de la profession d'architecte et l'orientation de l'architecture en République du Congo. Ce sont des choses qui manquaient dans la loi créant l'Ordre, donc cette loi est venue combler ce vide. Le Congo est membre du Conseil d'administration de l'Ecole inter-Etats de l'architecture de Lomé, nous avons en ce moment un institut d'architecture à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, et des étudiants un peu partout en Europe dont l'Ukraine et la Russie », a rappelé l'initiateur de la loi.



Antoine Bokolojoué

Selon lui, le Congo qui s'attend à recevoir à la longue une cinquantaine d'étudiants en provenance de l'étranger chaque année, se devait de se doter d'un cadre juridique de travail afin de faciliter l'intégration des jeunes architectes. Surtout avec la directive de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale qui prône actuellement la libre circulation des architectes dans la sous-région. « Nous avons beaucoup de jeunes

architectes qui rentrent, aujourd'hui nous avons un déficit, par exemple, dans la fonction publique concernant la ressource humaine de qualité qui sont les architectes dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture. Cette loi vient aussi régler le problème de l'architecte fonctionnaire, pour encourager les jeunes d'aller aussi travailler. Nous avons beaucoup d'outils de planification urbaine que le gouvernement est en train d'élaborer, si l'on n'a pas la ressource humaine dans ce domaine, pour aller travailler dans l'Etat, cela va être un problème », a expliqué Antoine Beli Bokolojoué.

En effet, cette loi vient combler un vide abyssal, a indiqué le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubi. Elle règle également le problème de faux architectes d'autant plus qu'avoir un diplôme d'architecte ne suffit pas pour porter le titre. Elle sert d'interaction entre l'Ordre et la profession d'architecte,

et de ponts entre l'Ordre et l'Etat. C'est ainsi que l'auteur de loi a remercié le président de l'Assemblée nationale et son bureau pour avoir permis la recevabilité de cette proposition de loi, ainsi que ses collègues députés qui l'ont massivement votée à l'unanimité. « Je remercie également le gouvernement pour avoir permis que cette loi soit votée, je pense que c'est une grande avancée pour l'architecture en République du Congo », a conclu le député de Kimba.

Appuyant la démarche devant l'Assemblée nationale, le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngounimba, a félicité l'initiateur de cette proposition de loi qui vient combler, d'après lui, le vide législatif et réglementaire en matière d'architecture au Congo. Cette loi est élaborée, a-t-il assuré, en toute symbiose avec le ministère. Il a souhaité que l'OAC puisse se joindre au gouvernement pour que les décrets d'application soient rapidement établis.

**Parfait Wilfried Douniama**